



Leïla Slimani : *Quand on me refuse ma marocanité, on m'arrache un peu à mon père et cela me blesse beaucoup*

Je suis aussi le produit de l'histoire de ce pays avec les mélanges et les douleurs que cela comporte

Pages 8-9

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9106

Jeudi 3 Septembre 2020

Cas actifs en baisse et rémissions en hausse

*Une toute petite lueur
La vigilance est toutefois de rigueur*

Annuaire du GERM

“La Méditerranée plurielle dans un environnement de mondialisation et de déséquilibre régional”



Habib El Malki : *La Méditerranée n'était pas une préoccupation majeure dans notre diplomatie (...) Il a fallu attendre la Conférence de Barcelone et surtout l'avènement de S.M le Roi Mohammed VI pour que cette dimension stratégique soit réintégrée dans la durée*

Page 15

Le président de la Chambre des représentants reçoit la nouvelle ambassadrice du Canada à Rabat



Nell Stewart loue la solidarité du Maroc avec les pays africains et le Liban

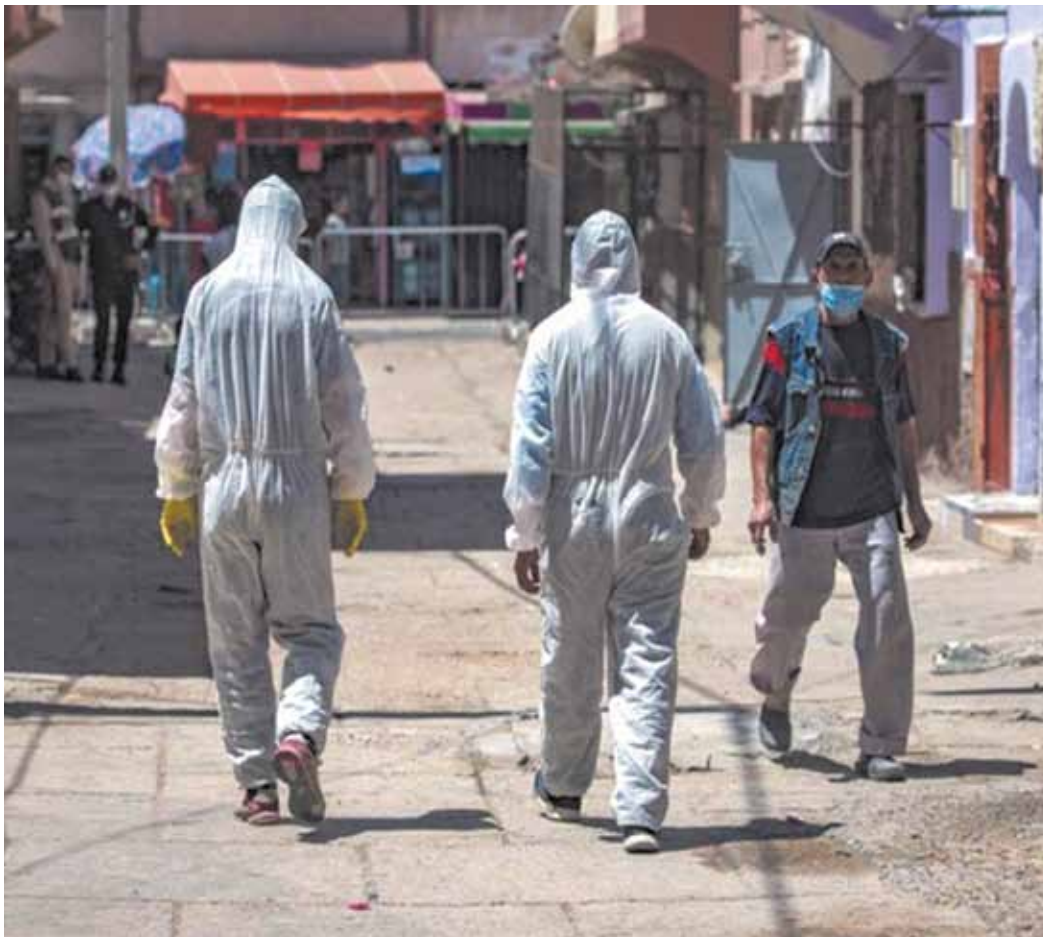
Page 2

Les collectivités territoriales enregistrent un nouvel excédent budgétaire à fin juillet



La situation des charges et ressources dégage un solde positif global de 4,2 MMDH contre 6,7 MMDH un an auparavant

Page 14



Lire page 3

Habib El Malki reçoit la nouvelle ambassadrice du Canada à Rabat

Nell Stewart loue la solidarité du Maroc avec les pays africains et le Liban

L'ambassadrice du Canada à Rabat, Nell Stewart, s'est félicitée de l'esprit de solidarité dont le Maroc a fait preuve à l'égard des pays africains pour faire face à la pandémie du coronavirus, ainsi qu'avec le Liban après l'explosion survenue à Beyrouth.

La diplomate a fait cette déclaration au cours d'un entretien mardi avec le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, lors d'une visite de courtoisie après son accréditation en tant que nouvelle ambassadrice de son pays dans le Royaume.

Mettant en avant l'importance des relations avec le Maroc, Nell Stewart a souligné "la volonté commune" de promouvoir la condition de la femme et de coordonner les actions à l'échelle internationale sur de nombreux dossiers, tout en rappelant la présence d'une grande communauté marocaine au Canada.

Sur un autre volet, l'ambassadrice a indiqué que le Parlement canadien a récemment créé un groupe d'amitié parlementaire entre les deux pays, composé des représentants des différents partis politiques. Elle a relevé à cet égard l'importance de renforcer les relations de coopération entre les deux institutions législatives.

Le président de la Chambre des représentants a, de son côté, salué les relations de coopération unissant les deux pays ainsi que leur partenariat stratégique, se félicitant de la sage position du Canada concernant la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

Il a en outre souligné que les deux pays



partagent les mêmes valeurs relatives à l'égalité des sexes, à la consolidation du choix démocratique et au renforcement de l'édification institutionnelle.

Dans ce contexte, Habib El Malki a passé en revue l'évolution de la voie constitutionnelle et démocratique dans le Royaume depuis l'indépendance, ainsi que les grandes réformes menées sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, lesquelles ont été couronnées par l'ap-

probation par le peuple marocain de la Constitution de 2011.

La Constitution du Royaume, a-t-il rappelé, accorde de larges prérogatives au Parlement, reflétant le principe de la séparation des pouvoirs, instaurant l'égalité entre l'homme et la femme, et modernisant un certain nombre d'instances concernées par la bonne gouvernance.

"Une telle évolution reflète les aspirations du peuple marocain à édifier un Etat

démocratique où le droit et la loi prévalent en harmonie avec l'identité marocaine distincte", a-t-il poursuivi.

Au niveau parlementaire, il a exprimé la ferme volonté de consolider les liens de coopération entre les institutions législatives des deux pays, ajoutant que "la diplomatie parlementaire contribue à la consolidation des relations avec les pays amis, et le Canada est considéré comme un partenaire distingué du Royaume".

Plaidoyer en faveur de la présence féminine sur la scène politique

Le ministre de l'Intérieur tient une réunion avec l'Instance féminine pour le renforcement de la représentativité politique des femmes



Le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Lafit, a tenu, mardi à Rabat, une réunion avec l'Instance féminine œuvrant pour le renforcement de la représentativité des femmes, dans le cadre des préparatifs des prochaines échéances électorales de 2021.

S'exprimant lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence des représentantes des organisations féminines des partis politiques, il a souligné la grande importance de la participation fé-

minine à la chose politique ainsi que la grande priorité qu'accorde le Souverain à cette question. Une sollicitude qui s'est manifestée à travers plusieurs mesures visant à promouvoir le rôle politique des femmes, dont la mise en place d'une liste des femmes lors des précédentes échéances électorales.

L'importance donnée à la question de la représentativité féminine a favorisé une contribution remarquable de la femme marocaine à la scène politique, a-t-il fait remarquer, déplorant toutefois

que cette contribution n'a pas encore atteint le niveau exigé, étant donné que la parité hommes-femmes est loin d'être concrétisée.

Le ministre a également affirmé que cette réunion vise essentiellement à échanger autour des moyens de renforcement de la participation politique féminine et s'inscrit dans le cadre des préparatifs des prochaines échéances électorales de l'année 2021, une année électorale par excellence.

Dans des déclarations à la presse à l'issue de cette réunion, les représentantes de différentes formations politiques, en l'occurrence de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), du Parti de l'Istiqlal (PI), du Parti de la justice et du développement (PJD), du Parti du progrès et du socialisme (PPS) et du Rassemblement national des indépendants (RNI) ont souligné la nécessité de renforcer la représentativité politique de la femme pour atteindre la parité, et partant, concrétiser l'un des principes de la Constitution.

La femme marocaine se trouve toujours au premier rang de tous les secteurs stratégiques, notamment la santé, l'éducation, le secteur informel et dans tous les foyers, d'où la nécessité de placer les femmes dans les postes de décision à travers une grande représentativité lors des

prochaines élections, ont-elles tenu à souligner, ajoutant que la rencontre intervient dans le cadre de la contribution citoyenne aux rencontres lancées par le ministre de l'Intérieur en préparation aux prochaines échéances électorales.

La réunion a porté sur les moyens susceptibles de garantir une représentativité importante et équitable des femmes dans les instances élues lors des élections législatives et communales de 2021.

Les représentantes des organisations féminines des partis politiques ont jugé nécessaire de réviser certaines lois organiques relatives aux élections, au niveau des conseils communaux locaux et régionaux du Parlement, afin d'améliorer la représentativité politique de la femme, saluant l'interaction positive du ministre de l'Intérieur dans ce sens. Et d'ajouter que cette rencontre vise à mettre en place les moyens et les mécanismes permettant la promotion de la présence de la femme au sein des institutions élues ainsi que de booster la participation féminine aux prochaines échéances électorales.

Aussi, les participantes à la réunion ont plaidé pour le renforcement de la présence de la femme sur la scène politique, se disant en faveur d'une réforme des lois de manière à favoriser la représentativité de la femme.

Cas actifs en baisse et rémissions en hausse

Une petite lueur, la vigilance est toutefois de mise



Victime des flux de voyageurs lors de l'Aïd, Béni Mellal retrouve un semblant de normalité après une évolution positive de la situation épidémiologique



Remplacés dès aujourd'hui par un compte rendu écrit, les points de presse quotidiens du ministère de la Santé sur la situation épidémiologique du pays se suivent et se ressemblent. Les données annoncées oscillent entre inquiétude et soulagement. A titre d'exemple, mardi en fin d'après-midi, la barre des 1000 cas Covid+ recensés a de nouveau été franchie (1.191) pour un total de 63.781 contaminations. En sus, un nouveau record de décès a été battu avec 43 nouvelles personnes ayant succombé au Sars-Cov-2. Sans oublier les 198 cas actifs dans un état grave ou critique, parmi lesquels 43 citoyens et citoyennes intubés. Cela dit, tout n'est pas noir. Il y a quelques lueurs d'espoir.

Relativement épargnées lors des premiers mois de l'épidémie, la région de Béni Mellal-Khénifra et la ville de Béni Mellal en particulier ont subi de plein fouet le manque de responsabi-

lité civique et l'égoïsme de certaines personnes ayant eu la fausse bonne idée de braver, sans une once de remords et comme si de rien n'était, l'interdiction de déplacement décrétée quelques jours avant l'Aïd Al Adha pour y passer la fête en famille. Un privilège auto-accordé contre tout bon sens et facilité par la mansuétude coupable des autorités. Le retour de bâton a été douloureux. Deux semaines après l'Aïd et les nombreuses visites familiales, le nombre de cas de contamination recensés à Béni Mellal a flambé comme jamais par le passé pour atteindre des centaines de cas par jour pendant plus d'une semaine.

Résultat, les autorités sanitaires ont décidé en toute logique de replacer la région de Béni Mellal-Khénifra en zone 2. Dans la cité connue et reconnue pour son huile d'olive incomparable, les mesures de restriction de déplacements ont été renforcées pour contenir la propagation du nouveau coronavirus. Normal, elle avait atteint des

proportions effrayantes, enregistrant au niveau de la province un taux de contamination des plus élevés sur le plan national avec 20 personnes atteintes du virus parmi 100.000 habitants. Sans surprise et sous une chaleur d'enfer, plusieurs quartiers ont donc été mis sous cloche et toute la ville devenait quasi-déserte dès 18h à cause de la fermeture obligatoire des commerces et autres cafés. Mais aujourd'hui, tout cela appartient au passé et n'est plus qu'un mauvais souvenir. Du moins pour l'instant.

Encouragées par l'évolution épidémiologique positive dans la province, les autorités sanitaires ont décidé de desserrer les boulons. A Béni Mellal, les habitants de six quartiers, jusque-là mis sous cloche, ont retrouvé un semblant de normalité. Un soulagement pour les Mellalis. Mais un soulagement ponctuel qu'il va falloir entretenir en respectant les mesures sanitaires et gestes barrières pour continuer sur cette lancée et éviter un re-

tour vers le passé. Cette équation aux inconnues pour le coup connues, est loin d'être insoluble. Elle peut également s'appliquer à l'ensemble du pays. Même si dans certaines métropoles, Marrakech, Casablanca et Fès notamment, elle a du mal à s'ancrer dans les esprits. Mais sur l'ensemble du territoire national, il faut croire que la situation s'améliore.

En effet, si les régions de Casablanca-Settat, Marrakech-Safi et Fès-Meknès continuent de truster les premières places en termes de nouvelles contaminations, avec respectivement 420, 193 et 135 nouveaux cas Covid+ recensés mardi (18h), le nombre de cas actifs aux quatre coins du Royaume est en constante baisse pour atteindre les 13.675 cas, soit un 37,7 par 100.000 habitants. Autre élément à mettre dans la case des bonnes nouvelles, le taux de rémission a atteint les 77%. Entre lundi et mardi, 1.327 nouvelles guérisons ont été mises en avant par le ministère de la Santé. Au

total, on en est à 48.922 survivants du nouveau coronavirus depuis le premier cas confirmé au Maroc, un lundi 2 mars.

En somme, la situation s'améliore doucement mais sûrement. Une évolution positive certes, mais elle est malheureusement principalement liée aux restrictions imposées par les autorités sanitaires. Il est temps que la société se prenne en main pour ne plus être à l'origine de la propagation de l'épidémie mais plutôt en être le frein. A Béni Mellal, les habitants l'ont compris depuis bien longtemps, et sans le fâcheux épisode de l'Aïd Al Adha et la vague de personnes qui s'est abattue sur la province, il est sûr et certain que les dernières semaines auraient été moins pesantes psychologiquement et économiquement comme cela risque d'être le cas à Casablanca-Settat où la vigilance doit être le mot d'ordre et toujours d'actualité puisque la région concentre à elle seule 6.119 cas actifs.

Chady Chaabi

Les relations maroco-américaines au beau fixe

“

Nasser Bourita
Rabat et Washington ont toujours été unis du bon côté de l'Histoire



Ph. Archives

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a souligné, mardi à Rabat, le bien fondé de la conclusion d'un accord Maroc-USA relatif à la consolidation des privilèges et de l'immunité diplomatiques, y voyant la preuve d'une "alliance inébranlable" qui "continue de croître et de prospérer".

"En accordant réciproquement à nos postes consulaires des privilèges et immunités plus favorables que ceux garantis actuellement par la Convention de Vienne sur les relations consulaires, nous démontrons concrètement le haut niveau de confiance atteint entre nos deux pays", a-t-il assuré dans une intervention à l'occasion de la signature en visioconférence de l'accord bilatéral relatif à la consolidation des privilèges et de l'immunité diplomatiques.

Paraphé par David Fischer, ambassadeur des Etats-Unis à Rabat et Anas Khaless, ambassa-

deur, directeur du protocole au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, lors d'une cérémonie co-présidée par Nasser Bourita et le Secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, l'accord vise à garantir le fonctionnement efficace des représentations diplomatiques des deux parties.

Passant en revue une "riche histoire de relations bilatérales" à la fois unique et aussi vieille que les Etats-Unis eux-mêmes, le ministre n'a pas manqué de souligner que cet accord permettra de mieux soutenir "le travail important effectué par nos agents consulaires respectifs au service de nos citoyens à l'étranger".

"Cet accord accompagnera également notre coopération croissante dans ce domaine", a-t-il dit, affirmant qu'il s'agit aussi de l'illustration du souhait des deux parties de "moderniser" le droit diplomatique international.

Au volet des relations bilatérales, Nasser Bourita a relevé

que Rabat et Washington "ont toujours été unis du bon côté de l'Histoire, que ce soit lors des événements majeurs qui ont marqué le XXème siècle ou en soutenant les nobles valeurs de paix et de coexistence".

"Aujourd'hui plus que jamais, nos nations continuent d'œuvrer en étroite collaboration pour relever les divers défis du XXIème siècle et promouvoir la sécurité, la stabilité et la prospérité partagée de nos peuples", a fait valoir le ministre, soulignant l'apport de S.M le Roi Mohammed VI à la consolidation des relations bilatérales.

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI a choisi d'honorer le traité d'amitié et de paix scellé il y a deux siècles et demi, en le hissant à un niveau sans précédent: celui d'une alliance authentique, fondée sur des intérêts communs, des valeurs partagées et une constance sans faille", s'est félicité M. Bourita, mettant en relief la profondeur des relations maroco-américaines qui remontent à 1777.

“

Mike Pompeo
Aujourd'hui, nos pays ajoutent un nouveau chapitre à leurs livres d'histoire diplomatique

De son avis, le Maroc et les Etats-Unis ont réussi, au fil des années, à mettre en place des instruments efficaces et des outils novateurs de coopération

dans tous les secteurs.

L'accord de libre-échange, deux pactes consécutifs du Millennium Challenge Corporation (MCC) et le Dialogue stratégique américano-marocain, dont le cadre permet de mener des consultations régulières de haut niveau sur les questions bilatérales, régionales et internationales, sont autant d'exemples cités par Nasser Bourita. Lequel s'est félicité de la coopération en matière de défense et de sécurité, qui est, selon lui, "un phare d'excellence", comme en témoignent le statut du Maroc en tant qu'allié majeur hors-OTAN des Etats-Unis, ainsi que la coopération fructueuse en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans le monde.

"Notre histoire est un rappel constant du caractère exceptionnel de nos relations diplomatiques. Aujourd'hui, nous confirmons, le cas échéant, que notre engagement dans l'alliance maroco-américaine est plus dynamique et prometteur que jamais", a-t-il ajouté, jugeant



nécessaire de mettre à profit "un potentiel inexploité".

"Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous voyons un potentiel inexploité qui permettra à notre coopération de se renforcer et de se diversifier, et dont le succès futur est assuré par l'engagement ferme de S.M le Roi Mohammed VI à perpétuer l'héritage de ses ancêtres et à hisser notre partenariat stratégique à des niveaux encore plus élevés", a conclu Nasser Bourita.

Pour sa part, Mike Pompeo a souligné que l'accord relatif à la consolidation des privilèges et de

l'immunité diplomatiques signé mardi par les Etats-Unis et le Maroc est une "nouvelle avancée" dans les relations d'amitié ancestrale liant Rabat et Washington tout en exprimant sa gratitude à SM le Roi Mohammed VI pour son soutien à l'élaboration de cet accord qui vise à garantir le fonctionnement efficace des représentations diplomatiques des deux pays.

"Nos liens étroits ne sont guère surprenants. Le Maroc et les Etats-Unis sont les plus vieux amis", a indiqué Mike Pompeo dans une intervention à l'occa-

sion de la signature en visioconférence de cet accord lors d'une cérémonie co-présidée avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Le chef de la diplomatie américaine a ajouté que "cet accord, ainsi que le nouveau consulat que nous commencerons à construire à Casablanca plus tard cette année, illustrent l'importance attachée par nos deux nations à la sécurité et au moral de nos équipes et leurs familles".

"Le personnel consulaire de nos pays mérite les mêmes privilèges et protections que le personnel de nos ambassades", s'est-il félicité.

Rappelant que le Royaume a été la "première nation à nous reconnaître en décembre 1777", Mike Pompeo a indiqué que la plus ancienne propriété diplomatique des Etats-Unis, la Légation américaine à Tanger, fête l'année prochaine ses 200 ans. "C'est notre seul monument national historique qui se trouve à l'extérieur des Etats-Unis", a-t-il dit.

Le chef de la diplomatie américaine a tenu, à cette occasion, à saluer l'amélioration constante des relations maroco-américaines, notant que les deux pays ont élargi ces dernières an-

nées le partenariat stratégique à travers l'accord de libre-échange, renforcé la coopération sécuritaire, et intensifié les efforts conjoints pour la promotion de la tolérance et les libertés religieuses.

"Aujourd'hui, nos pays ajoutent un nouveau chapitre à leurs livres d'histoire diplomatique", s'est-il félicité.

Le secrétaire d'Etat a, par ailleurs, tenu à remercier les autorités marocaines pour avoir facilité le rapatriement de 2.700 ressortissants américains via 16 vols depuis le début de la pandémie de coronavirus.

"Nous sommes reconnaissants à nos amis marocains pour cette noble mission", a-t-il indiqué.

Signature d'un accord de consolidation des privilèges et de l'immunité diplomatiques

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et le Secrétaire d'Etat américain ont co-présidé, mardi en visioconférence, la cérémonie de signature d'un accord bilatéral relatif à la consolidation des privilèges et de l'immunité diplomatiques.

Les dispositions de cet accord prévoient ainsi que chacune des parties accorde aux fonctionnaires consulaires de l'autre partie, ainsi qu'à leurs familles, les privilèges et l'immunité prévus dans les articles 29 à 36 de la Convention de Vienne concernant les relations diplomatiques.

La signature de cet accord s'inscrit en droite ligne avec la longue tradition des liens séculaires qui unissent le Maroc et les Etats-Unis, marquée par une vision commune de la paix, de la tolérance et du vivre-ensemble, et une lutte contre toutes les formes d'extrémisme et de terrorisme. Elle vient consolider les relations bilatérales entre Rabat et Washington, et raffermir la volonté des deux pays d'oeuvrer ensemble pour faire face aux différents défis du 21ème siècle, et à promouvoir la sécurité, la stabilité et la prospérité des deux peuples.

Washington salue les réformes mises en œuvre par S.M le Roi

Les Etats-Unis ont salué mardi le programme de réformes "audacieux et de grande portée" initié par S.M le Roi Mohammed VI au cours des deux dernières décennies.

Lors d'un entretien par visioconférence avec Nasser Bourita, Mike Pompeo a également remercié le Maroc pour son "leadership dans les efforts de santé publique d'une importance cruciale en Afrique pendant la pandémie de Covid-19", a indiqué la porte-parole du département d'Etat américain, Morgan Ortogus, dans un communiqué.

Lors de cet entretien, Nasser Bourita et Mike Pompeo se sont félicités du partenariat stratégique séculaire et durable liant le Royaume du Maroc et les Etats-Unis, a fait savoir la même source.

"Les deux hauts responsables ont discuté les possibilités de consolider la coopération bilatérale pour créer une région plus sûre et plus prospère", a-t-elle rapporté, notant que Mike Pompeo a "encouragé le gouvernement marocain à continuer de soutenir les efforts facilités par l'ONU pour résoudre le conflit en Libye et mettre fin à ses effets déstabilisateurs dans toute la région".

Le Secrétaire d'Etat a souligné également les efforts du Maroc dans la lutte commune contre le terrorisme et le rôle joué par le Royaume dans la prévention de l'extrémisme violent, a relevé la porte-parole de la diplomatie américaine indiquant en outre que "Mike Pompeo a salué le partenariat marocain dans la préservation du patrimoine culturel des minorités religieuses, le dialogue interconfessionnel et la tolérance religieuse".

Youssef Amrani : Les violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf se poursuivent depuis plus de 40 ans

Les transgressions qui maintiennent les populations séquestrées par le Polisario dans une situation humanitaire dégradée mises en lumière à Pretoria



Ph. Archives

L'ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud, Youssef Amrani, a jeté la lumière, mardi, sur les défaillances de responsabilité et les transgressions de devoir qui maintiennent les populations séquestrées dans les camps de Tindouf dans des situations humanitaires toujours plus dégradées.

"Les violations des droits de l'Homme par les séparatistes du Polisario dans les camps de Tindouf en Algérie se poursuivent depuis la création des premiers camps il y a plus de 40 ans et les abus systématiques se sont multipliés", a-t-il dit dans une nouvelle capsule diffusée dans le cadre de la campagne de communi-

cation de l'ambassade intitulée "Entre mythes et réalités: comprendre le référend régional autour du Sahara".

Il s'agit de la 4ème séquence vidéo d'une série de huit capsules thématiques lancées par l'ambassade du Maroc à Pretoria sur les profondes historiques, les exactitudes juridiques et les pertinences politiques du dossier de la question nationale.

Dans les précédentes capsules, Youssef Amrani avait déconstruit, faits et arguments juridiques à l'appui, les allégations idéologiques se référant au Sahara comme la dernière colonie en Afrique, dissipé les brouillards fallacieux entourant la question référendaire et mis en lumière les cohérences des dynamiques onusiennes engagées.

Le diplomate a déploré, dans cette nouvelle vidéo, que des dizaines de milliers d'individus restent toujours séquestrés dans des conditions désespérées, sans liberté d'expression ou d'association, sans liberté de circulation ni de travail et ce en flagrante violation du droit international humanitaire.

A la précarité s'ajoute l'opacité. Il est expliqué lors de cette séquence vidéo que l'accès aux camps pour les observateurs des droits de l'Homme est limité et soumis à des exigences strictes dont la drasticalité est naturellement source de soupçons.

"L'Algérie et le Polisario refusent constamment, dans le déni de toute norme juridique, de permettre aux

Nations unies de procéder à un recensement", a poursuivi le diplomate.

Cette opacité est celle qui met le voile sur des réalités sans doute encore plus désastreuses, a-t-il signalé, rappelant que de nombreux organismes indépendants et hautement reconnus dont le Parlement européen et l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF) rapportent que le "Polisario" détourne régulièrement l'aide alimentaire internationale destinée aux populations des camps.

Youssef Amrani a relevé, à cet effet, que la communauté internationale s'érige à l'encontre de l'instrumentalisation politicienne, ignoble et éhontée qui est faite d'une population plongée dans le désespoir et réduite

au silence, soulignant que la Convention de Genève de 1951 sur les réfugiés et son protocole de 1967 ne peuvent éperdument être violés dans l'indifférence et l'oubli général.

"Ces camps de séquestrés sont des zones de non-droit et ne sauraient continuer à l'être indéfiniment", a-t-il soutenu.

L'ambassadeur a assuré également qu'il devient inéluctable et impératif d'apporter les réponses formelles, sans doute gênantes pour certaines parties, sur le nombre de personnes vivant dans les camps de Tindouf, la volonté de ces derniers et les circuits parallèles empruntés par les millions d'euros d'aides humanitaires dont les populations séquestrées n'ont vu ni la couleur ni senti l'odeur.

Le recensement auquel appellent le Conseil de sécurité des Nations unies, l'Union européenne et différents partenaires, de façon réitérée, continue et sans équivoque, doit prendre forme et s'opérer dans les meilleurs délais possibles, a-t-il indiqué.

Youssef Amrani s'est, par ailleurs, interrogé sur combien de temps encore il peut être accepté que l'Algérie puisse déléguer la protection des droits de l'Homme sur son territoire et transférer une partie de ses attributions souveraines à un groupe armé comme le Polisario. Il s'est demandé également combien de temps encore il peut être toléré que l'Algérie transfère ses responsabilités internationales à une entité non étatique, non reconnue par l'ONU, ne souscrivant à aucune obligation internationale et n'étant par conséquent redevable d'aucune responsabilité devant la communauté internationale.

Dakhla renfloue ses stocks de sang

Des associations de la société civile ont organisé récemment, au Centre régional de transfusion sanguine (CRTS) de Dakhla, une campagne de collecte de sang pour renflouer les stocks en cette matière vitale.

Organisée en coordination avec le Centre hospitalier régional Hassan II de Dakhla et en partenariat avec le CRTS à Dakhla, cette initiative solidaire et humaine a permis de collecter 77 pochettes de sang en vue de contribuer à pallier le manque flagrant en cette matière.

Cette initiative ambitieuse en particulier de consolider la culture du don de sang et de promouvoir les valeurs de solidarité et d'altruisme au sein de la société, afin de sauver la vie des pa-

tients qui ont besoin de cette matière vitale, tandis que le nombre de donateurs a enregistré une régression durant cette conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation du Covid-19.

L'Association Dakhla pour l'écotourisme et l'Association Dakhla pour le développement social et sportif ont exhorté les citoyens à donner leur sang régulièrement, en vue de renflouer les réserves de sang.

Les organisateurs de cette campagne ont pris une série de procédures organisationnelles et sanitaires afin de se conformer aux mesures préventives adoptées au niveau national.

Dans une déclaration à la MAP, la technicienne de laboratoire du Centre régional de transfusion sanguine de Dakhla, Meryem Aboudaoud, a indi-

qué que cette campagne intervient suite à l'appel au don lancé par le CRTS en raison de la baisse du nombre de donateurs, qui a coïncidé avec les vacances d'été et la pandémie.

En plus des procédures d'hygiène habituelles, le Centre a mis en place des mesures contre la propagation du Covid-19, en vue de protéger les donateurs de sang et l'équipe médicale et paramédicale supervisant cette opération, a-t-elle expliqué.

Le Centre veille également à fournir les bavettes et le désinfectant aux donateurs et au respect de la distanciation, a-t-elle poursuivi, ajoutant qu'il a été aussi procédé à l'organisation d'opérations permanentes de stérilisation et de désinfection des équipements médicaux et des espaces où s'effectue la collecte du sang.



Le don de sang est considéré comme un acte de bienfaisance et de bénévolat visant à sauver des vies humaines, outre ses bienfaits multiples

sur la santé du donneur de sang, d'après les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les établissements touristiques sous haute surveillance

La DGSN soucieuse du respect de la loi et des consignes sanitaires

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a pris les mesures nécessaires pour préserver la santé publique et faire respecter les dispositions de l'état d'urgence sanitaire au sein des établissements touristiques, a affirmé, mardi à Casablanca, le porte-parole officiel de la DGSN, Boukber Sabik.

"Le directeur général de la sûreté nationale a donné des ordres fermes quant à la stricte application des dispositions légales et organisationnelles se rapportant aux unités touristiques, de manière à faire respecter l'état d'urgence sanitaire et lutter contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus", a-t-il souligné au cours d'une rencontre avec la presse tenue à la préfecture de police de la métropole.

Lesdites instructions et les mesures y afférentes visent à préserver la santé des citoyens, garantir la mise en oeuvre appropriée des règlements régissant le fonctionnement des hôtels, des restaurants classés, des cafés et autres unités touristiques, en plus de l'application rigoureuse des dispositions de la loi relative à l'entrée et au séjour des étrangers sur le territoire national, a-t-il poursuivi.

A cet effet, a-t-il fait savoir, la préfecture de police de Casablanca a entrepris plusieurs opérations sécuritaires allant dans ce sens, dont la réalisation de 54 descentes, en l'espace d'une semaine, dans des établissements touristiques et hôteliers, ayant permis la constatation d'infractions juri-



diques et d'éléments constitutifs d'actes criminels.

Un total de 118 infractions a été enregistré suite à ces opérations, a souligné Boukber Sabik, notant que les irrégularités à caractère organisationnel ont été soumises aux autorités compétentes, tandis que celles à caractère juridique ont fait l'objet d'investigations diligentées par la

brigade préfectorale de la police judiciaire, avant leur présentation au parquet compétent.

Pour sa part, le chef de ladite brigade, Adil Jamali, a indiqué que des interventions sécuritaires ont été menées dans plusieurs unités hôtelières et touristiques dans le cadre d'une action conjointe avec le service préfectoral des renseignements généraux, sous la super-

vision du commandement local et sur instruction des services centraux de la Sûreté nationale, l'objectif étant de contrôler la réglementation de la commercialisation des boissons alcoolisées et l'application des mesures de l'état d'urgence.

Les contrôles vont continuer pour faire appliquer la loi au sein de ces établissements, que ce soit

les règlements régissant leur fonctionnement ou les dispositions de l'état d'urgence sanitaire, a-t-il lancé.

Les services de la sûreté nationale de la métropole ont procédé, jusque-là, au contrôle de 49 restaurants avec débit de boissons alcoolisées et 117 cafés, notamment dans le secteur de la corniche d'Ain Diab.

Un hôtelier de Casablanca sous les verrous

Une série d'infractions constatées en flagrant délit

Des infractions juridiques et des éléments constitutifs d'actes criminels ont été enregistrés lors d'une opération de contrôle sécuritaire menée, la veille, dans un établissement hôtelier à Casablanca, ont indiqué, mardi, des responsables de la Sûreté nationale.

Certaines infractions relevées, au terme de cette descente lancée à partir de 15H00, touchent à la santé publique, comme la commercialisation de boissons alcoolisées de contrebande, tandis que d'autres sont en liaison avec la falsification de vignettes fiscales et des marques commerciales des boissons alcoolisées mises en vente, a-t-on souligné au

cours d'une rencontre avec la presse tenue à la préfecture de police de la métropole.

D'autres dysfonctionnements constituent une violation des mesures réglementaires, notamment la mise en service d'une boîte de nuit en flagrante violation de l'état d'urgence sanitaire, alors que l'établissement en question ne dispose que d'une autorisation de débit de boissons de type 1 (restaurant).

L'intervention a, d'autre part, permis la constatation d'infractions de la loi 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers sur le territoire national et à l'immigration illégale, en ce sens qu'il a été procédé à l'arres-

tation de 4 ressortissants algériens résidant dans cet hôtel, après qu'il s'est avéré, suite aux opérations de vérification, qu'ils séjournaient au Maroc de manière illégale depuis 2019.

Les perquisitions menées dans l'établissement hôtelier ont abouti à la saisie de 108 vignettes fiscales falsifiées devant faire croire que les boissons alcoolisées ont été dédouanées, 22 bouchons scellés par un faux cachet des douanes et devant être utilisés sur des bouteilles usagées, 74 bouteilles vides devant être utilisées après l'ajout de données fiscales et visuelles falsifiées, 11 bouteilles d'alcool de contrebande et 09 bouteilles entamées.

Le gérant de l'établissement hôtelier a été placé en garde à vue, sur ordre du parquet compétent, à côté de l'engagement de la procédure de refolement des ressortissants étrangers interpellés.

Les investigations se poursuivent pour élucider les tenants et aboutissants de cette affaire, en vue de déterminer les personnes présumées impliquées et de les déferer à la Justice.

Cette opération de contrôle s'inscrit dans le sillage d'actions similaires ayant concerné plusieurs établissements hôteliers, en vue de vérifier le degré de leur mise en adéquation avec les dispositions juri-

diques et réglementaires régissant le fonctionnement de ces établissements ainsi que pour faire appliquer les dispositions de la loi de l'état d'urgence sanitaire visant à enrayer la diffusion de la pandémie du nouveau coronavirus.

A ce propos, les services de la sûreté nationale de Casablanca ont procédé au contrôle de 49 restaurants avec débit de boissons alcoolisées et 117 cafés, lesquelles opérations ont donné lieu à la constatation de 119 infractions, dont 31 dans le secteur d'Ain Diab, toutes traitées selon les dispositions légales et sous la supervision du parquet compétent.

Leïla Slimani : Quand on me refuse ma marocanité, on m'arrache un peu à mon père et cela me blesse beaucoup

Je suis aussi le produit de l'histoire de ce pays avec les mélanges et les douleurs que cela comporte

Leïla Slimani est une écrivaine franco-marocaine. Elle est considérée aujourd'hui comme l'un des meilleurs romanciers de l'arène française. Elle a remporté le Prix Goncourt en 2016 pour son roman «Chanson douce», ainsi que le prix littéraire de la Mamounia pour son roman « Dans le jardin l'ogre ». Le président français, Emmanuel Macron, l'a nommée ambassadrice de la langue française. Cet entretien a eu lieu pendant la période de confinement.

Leïla Slimani devait effectuer une grande tournée au Maroc pour présenter son nouveau roman «Le Pays des autres» publié aux éditions Gallimard et qui est le premier volet d'une trilogie familiale. Ce livre est inspiré de l'histoire de sa grand-mère française mariée à un soldat marocain engagé dans l'armée française pendant la Grande Guerre. Le roman évoque l'époque coloniale et celle où le Maroc a accédé à l'indépendance en 1956. L'auteure met en exergue les conditions des femmes à cette époque.

Lors de cette interview avec Libé, elle évoque l'isolement social, l'écriture et la relation avec son Maroc, d'autant plus qu'elle appartient à une famille mixte maroco-française, et que la question de l'identité et de l'appartenance au Maroc est un sujet qui revêt pour elle une importance particulière. D'autant plus qu'aujourd'hui, certains éditorialistes au Maroc attaquent la double nationalité, un sujet qui concerne plusieurs millions de Marocains nés en Europe.

Le Maroc, en tant que pays multiculturel et ouvert sur le monde, devait rester loin de ce genre de polémique et de ce «patriotisme» vide de sens.



Libé : Comment vivez-vous ce confinement collectif ?

Leïla Slimani : Le confinement est un état assez naturel pour moi. Quand je travaille sur un roman, il m'arrive de ne pas sortir pendant des jours, de ne parler à personne. Mais la grande différence avec ce que nous vivons aujourd'hui, c'est que mon confinement littéraire est volontaire. Je peux l'arrêter quand je veux. L'autre différence, c'est que je suis inquiète pour mes amis, ma famille et de manière générale, pour tous les gens qui m'entourent en cette période de crise sanitaire.

Ce confinement pourrait-il devenir le sujet d'un prochain roman ?

Je ne crois pas. Bien que ce soit un moment historique et fascinant, il faudra beaucoup de temps avant que cela puisse devenir le sujet d'un grand roman. Regardez le 11 septembre 2001 : Ça a été un événement spectaculaire, énorme et très peu de grands romans en sont sortis. La littérature demande un long moment de digestion.

Vous êtes de retour en librairie avec votre nouveau roman «Le pays des autres». Est-ce un

livre sur le Maroc à l'époque coloniale ?

Je ne sais pas, c'est plutôt l'histoire d'une famille dans un Maroc colonisé. Je ne voulais pas écrire un roman historique au sens classique du terme. Je voulais vraiment que les personnages et leurs sentiments restent au centre de ce livre et qu'on aborde les événements historiques à travers leur regard, leur point de vue.

Dans votre roman, il y a deux France, une France coloniale qui traite les indigènes comme des esclaves et une France qui pousse à s'épanouir via l'école et la culture. Est-ce que cela reflète les deux faces du colonialisme ?

En tout cas, il me semble que ces deux faces existaient. C'est ce que m'ont raconté mes parents et mes grands-parents. Mon père a été insulté, moqué mais il a aussi croisé des gens, français, qui l'ont aidé et lui ont transmis des choses positives. Notamment une vieille dame de la médina de Fès qui lui a légué tous ses livres. Je ne crois pas au bien et au mal, chaque période comme chaque être humain renferme de la lumière et des zones

d'ombre. C'est le rôle du romancier de raconter ça.

Vous abordez également la question de l'engagement des soldats africains dans l'armée française pendant la guerre. Peut-on dire que l'histoire de ces hommes a été occultée par la République ?

Absolument ! Je pense que la France n'a pas suffisamment œuvré à leur témoigner de la reconnaissance. Et il faut aussi que les artistes, les cinéastes et les écrivains se saisissent de cette histoire pour rendre hommage au courage de ces hommes extraordinaires sans lesquels l'Europe ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Vous parlez du combat pour l'indépendance en évoquant les incendies dans les villages. Très peu de romans racontent l'indépendance du Maroc alors qu'ils sont très nombreux à traiter de l'indépendance de l'Algérie. Quel regard portez-vous sur la décolonisation du Maroc ?

Comme beaucoup de gens, je pensais que tout s'était passé de manière plutôt pacifique. J'avais en tête les images de la guerre d'Algérie et

j'occultais les violences qui avaient eu lieu au Maroc. Et puis la relation du Maroc et de la France, encore aujourd'hui, est moins emplie de colère et d'amertume que chez nos voisins algériens. C'est peut-être aussi ce qui fausse notre regard sur la décolonisation. Mais là encore, en interrogeant les témoins de l'époque, en me plongeant dans les documents d'archives, j'ai découvert avec beaucoup d'intérêt les flambées de violence de la pré-indépendance.

Vous avez déclaré que vous avez trouvé l'inspiration pour l'écriture de ce dernier roman dans le cinéma. Comment cela se manifeste-t-il ?

Tous mes livres trouvent une part de leur inspiration dans le cinéma. Je travaille à partir de l'œil, de la vision. Je construis chaque chapitre comme une scène de cinéma. J'aime imaginer le décor, les costumes, la façon dont les personnages se déplacent et s'adressent les uns aux autres.

Quelle est la part d'autobiographie dans ce récit ?

Je me suis inspirée du couple de mes grands-parents : ma grand-



mère alsacienne et mon grand-père spahi dans l'armée française. J'avais envie, c'est vrai, de savoir d'où je viens, pourquoi je suis ce que je suis. Souvent, au Maroc, on m'a dit que je n'étais pas « une vraie Marocaine », parce que j'ai grandi dans un microcosme bourgeois, parce que je suis francophone, parce que je viens d'une famille métissée où différentes religions ont coexisté entre elles. Avant, j'en avais honte, honte de ne pas être une bonne Marocaine, de ne pas parler l'arabe aussi bien que je le voudrais. Mais je me dis maintenant que je suis Marocaine, un point c'est tout et que je suis aussi le produit de l'histoire de ce pays avec les mélanges et les douleurs que cela comporte.

Dans votre roman, personne n'est dans son pays. Chacun semble vivre dans le pays des autres. Est-ce que vous ressentez parfois votre double origine ?

Je le ressens tout le temps. Mais je dois dire que c'est plus douloureux au Maroc qu'en France. En France, si quelqu'un m'a dit de manière un peu raciste que je ne suis pas Française, ça me met en colère mais ça ne me blesse pas. Au Maroc, ça me blesse parce que je ne comprends pas ce rejet. Je crois qu'il n'y a pas une seule façon d'être Marocain et

c'est d'ailleurs ce qui fait la beauté et la complexité de ce pays. Le Maroc, c'est aussi mon père, mort et enterré à Rabat. Quand on me refuse ma marocanité, on m'arrache un peu à mon père et cela me blesse beaucoup.

En tant que femme, Mathilde est-elle en avance sur son temps ? Nous savons que le poids des traditions empêche l'épanouissement de la femme. Le Maroc a-t-il beaucoup changé ?

Je crois que Mathilde est, en effet, une femme à part, en France comme au Maroc. Elle est libre, combattive, elle a un fort désir d'aventures. Elle n'est pas conformiste. Oui, la vie des femmes au Maroc a beaucoup changé par rapport à la génération de ma grand-mère par exemple. Mais il reste beaucoup à faire, surtout au niveau des mentalités, pour que les femmes marocaines puissent vivre, dans l'espace public et dans l'espace privé, sur un pied d'égalité avec les hommes.

A-t-elle finalement choisi cette vie au Maroc ou a-t-elle plutôt fui la vie banale qui l'attendait en Alsace ?

Je crois qu'au départ, elle a surtout voulu fuir une vie trop banale et trop bourgeoise dans son Alsace natale. Elle pensait sans doute arriver dans « les co-

lonies » comme on disait à l'époque et vivre une vie beaucoup plus excitante. Mais finalement, il me semble qu'elle s'attache beaucoup à ce pays, à cette terre et surtout à ses habitants. Elle va devenir, au fil des autres livres, de plus en plus marocaine.

Mathilde semble insensible à la souffrance de sa fille à l'école. Pourquoi selon vous ? Est-ce parce qu'elle met l'éducation, la culture au-dessus de tout ou est-ce qu'elle a du mal à reconnaître comme sienne cette enfant métisse ?

D'abord, je crois qu'il faut se remettre dans le contexte des années 50 : à l'époque, on ne considérait pas les enfants comme aujourd'hui. Les parents étaient moins préoccupés par le bien-être des enfants, par la psychologie. Mathilde considère que sa fille a de la chance d'avoir une bonne éducation surtout dans un pays où beaucoup d'enfants n'ont pas cette chance.

Il est difficile de trouver le héros ou l'héroïne de votre roman. Mathilde, Aïcha ou le père Amine pour qui être l'époux d'une Française n'a pas dû être facile. Comment avez-vous pensé les personnages ?

Chaque personnage a sa personnalité propre, ses aspirations personnelles

et ce qui m'intéressait, c'était de confronter ces désirs individuels à la fois aux autres personnages et à la situation historique dans laquelle ils se trouvent. Selma, par exemple, aspire à la liberté et à l'amour. Elle vit dans un conflit permanent avec ses frères et sa mère. Elle continue de croire que l'époque dans laquelle elle vit va lui permettre de réaliser son désir d'émancipation, d'indépendance. Mais les événements vont lui prouver qu'il y a encore beaucoup d'obstacles à surmonter pour les jeunes filles qui rêvent de liberté.

Il n'y a pas de personnage véritablement heureux dans ce récit. Est-ce volontaire de votre part ?

Je ne sais pas si des gens véritablement heureux existent. On est heureux par moments, puis malheureux à d'autres. La vie, comme je le disais, n'est jamais toute noire ou toute blanche. Nos existences sont faites de nuances de gris où se mêlent les joies et les peines, où nous agissons de manière juste puis injuste. C'est ce que j'aime dans la littérature : elle est une manière de dire cette profonde ambiguïté qui est au cœur de toute existence.

Entretien réalisé à Paris par
Youssef Lahlali

Horizons Feyrouz d'abord...



Emmanuel Macron a rendu visite lundi soir à Feyrouz. Rien de plus inattendu, mais rien de plus naturel. En ce centième anniversaire du Grand Liban, le président français n'a pas été avare en gestes symboliques. Sa présence au Liban est déjà emblématique à plus d'un titre.

La France, qui a porté le Liban sur les fonts baptismaux, ne renie pas son passé ni se dérobe à ses devoirs.

Quel chemin parcouru depuis 1920, ponctué d'enthousiasmes et de désillusions, de guerres civiles et de guerres « pour les autres », toujours à la recherche d'une identité introuvable ! C'est peut-être là que réside l'intuition géniale de Macron et la signification profonde de sa rencontre inédite avec notre diva qui, après ou à cause de tous les soubresauts que nous avons vécus, est devenue la figure tutélaire du pays, une sorte de déesse-mère, adulée par les Libanais de toutes les confessions, par ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas.

A l'occasion de ce centenaire, beaucoup de colloques avaient été

prévus, mais la faillite de l'Etat, la pandémie du Covid-19 et l'explosion apocalyptique du port de Beyrouth ont remis tout cela aux calendes grecques. Précisément, le thème de l'identité aurait pu à lui seul remplir des journées de débats. Macron a ramené cette identité à quelques symboles forts : les cèdres et Feyrouz ne sont-ils pas constitutifs de cette identité ? Surtout depuis que les plus récalcitrants de nos concitoyens ont rallié « le Liban d'abord ».

Si on devait organiser un sondage d'opinion sur la figure libanaise qui aura le plus marqué les 100 ans du Grand Liban, la réponse n'aurait fait aucun doute. Quel que soit le type de sondage, ouvert ou fermé, auprès des plus âgés ou des plus jeunes, chez les chrétiens comme chez les druzes et les musulmans – je tiens pour négligeable la position du parti armé qui avait interdit la diffusion de ses chansons sur un campus –, la vox populi aurait répondu : « Feyrouz d'abord », en écho au slogan du Liban d'abord. Pour revenir à une actualité récente, il y eut un signe qui ne trompe pas : pendant la révolution du 17 octobre, comme après la catastrophe du 4 août, la voix de Feyrouz a rassemblé comme nulle autre les Libanais « outragés, brisés, martyrisés » et, pour

continuer avec la phraséologie gauloise, un jour « libérés ».

C'est pour cela que le geste de Macron apparaît comme tout à fait naturel. S'il rend visite à la grande Dame, c'est parce qu'il vient au chevet du Liban. Peut-être lui a-t-il demandé d'accompagner encore la résistance de ce peuple, de renforcer sa résilience et de l'appeler à l'unité.

Monsieur Macron le sait sans doute, notre relation à Feyrouz tient à la fois du collectif et de l'intime, du charnel et du sacré.

Comme tant d'autres, je suis né, j'ai été bercé et j'ai bercé à mon tour mes enfants avec sa voix. J'ai admiré, comme tous les Libanais, comme tous les Arabes, l'inaccessible étoile, mais j'ai eu aussi la chance de l'approcher de plus près et de l'accompagner depuis plus de 25 ans.

Je ne trahirai pas un secret en disant que notre « ambassadrice auprès des étoiles », selon la formule consacrée de Saïd Akl, est une personne modeste, attentionnée, drôle, parfois enjouée et qui concentre dans sa personne les joies et les malheurs d'une famille, d'un peuple, et même d'une nation arabe qui n'existe que dans les rêves et les chansons. Je ne rapporterai pas ici les conversations privées sans sa permission.

Je ne retracerai pas non plus les dizaines de concerts auxquels j'ai eu le bonheur d'assister, partout dans le monde, mais j'évoquerai volontiers quelques souvenirs, comme la clôture, en l'an 2000, du Festival de Beiteddine.

Un feu d'artifice exceptionnel, une standing ovation de 25 minutes en guise de bouquet final pour une Feyrouz étonnée de recevoir une pluie de roses, la voix couverte par les applaudissements et les youyous de milliers de personnes en délire, surtout des moins de 25 ans, déchaînées, électrisées par une légende incarnée, mi-diva mi-rock star.

Ce soir-là, la lune brillait au-dessus de Deir el-Qamar et ces milliers de voix entonnaient le cantique Nehna wel amar jirane composé bien avant leur naissance. Ce soir-là, une jeunesse désorientée se réappropriait un mythe.

Feyrouz et les Rahbani, dès la fin des années 50, avaient transposé sur scène et en musique l'amour du terroir. Ils avaient recréé dans leurs opérettes des tranches d'histoire et de vie paysanne qui, à leur façon, avaient atténué les méfaits psychologiques de l'exode rural.

Les « nouveaux citadins » avaient mordu ; tout le pays s'était mis à vi-



brer à l'évocation des fermes et des collines, des champs et des vergers, des semailles et des moissons. Le temps d'un spectacle, ou celui d'une chanson, le village reprenait vie et les liens se renouaient avec les aïeux.

A partir de 1975, la guerre n'aura fait qu'exacerber ces sentiments ; toutes les identités communautaires et claniques s'étaient mises à puiser à la même source pour se forger une authenticité. Sur toutes les ondes, Feyrouz triomphait. Sur les chemins de l'exil, dans les pays d'émigration récente ou ancienne, sa voix incarnait la patrie déchirée et perdue. En Europe, en Amérique ou dans le Golfe, les Libanais faisaient le même pèlerinage pour ressourcer leur nostalgie.

Les « Nuits libanaises » du Baalbeck d'antan avaient enchanté leurs parents et leurs grands-parents, mais n'évoquaient rien pour les jeunes d'après-guerre. C'était compter sans Ziad Rahbani, sans l'enthousiasme qu'il a su communiquer à toute une génération et sans son talent. Il y a eu de sa part l'intégration d'une dimension nouvelle : le fait urbain.

Les Libanais sont dans leur majorité concentrés dans des agglomérations bétonnées ; ils vivent et naissent entre l'acier et le bitume.

La jeunesse de ce pays, comme toutes les autres, a son langage, ses conventions, ses modèles. Le mérite de la Dame est

grand, d'avoir fait confiance à son fils pour adopter non pas une nouvelle musique, mais avant tout une langue nouvelle. Des mots banals, presque triviaux, des maux quotidiens de citadins, des tourments actuels. Exit les marieuses, les fêtes de village et les bons sentiments, et bonjour les tracas. « Oublions le pays, que Dieu garde les enfants, comment vas-tu, toi, seulement toi ? » La mélodie et même l'accent ont changé. Ras Beyrouth plutôt que Ras el-Jabal.

La voix de Feyrouz s'est modifiée aussi : rayonnante dans un registre plus grave, plus sensuel, plus féminin. Mais une voix intacte, qui chante et enchante. Et un regard un peu désabusé.

Un ami l'a comparée à une figure de Modigliani, penchée de côté comme pour mieux convaincre les plus réfractaires. Mais qui résisterait à sa voix ? Ce dernier soir à Beiteddine, les flots d'enthousiastes avaient fait céder les digues.

L'estrade a été cernée par des fans à peine sortis de l'adolescence, avec leurs roses et leurs briquets. Ziad a réussi sa révolution urbaine : en s'incarnant dans la cité, la musique des Rahbani a reconquis la cité.

Feyrouz, qu'ils ont redécouverte, a parfaitement communiqué avec eux. Des milliers de personnes n'ont pas défilé à Beiteddine devant une icône mais se sont rassemblées pour fêter la renaissance

d'une étoile.

En 1979, en pleine tourmente, elle avait conquis l'Olympia. Sa chanson dédiée, cette année-là, à Paris vient de faire, à l'occasion de la visite de Macron, le tour des réseaux sociaux. Que dit-elle ? « Paris, fleur de la liberté et trésor de l'histoire, le Liban m'a empli le cœur des salutations et de l'amour qu'il te porte ; le Liban t'avise que nous allons nous retrouver, dans les poèmes et l'amitié, avec les droits des gens et leur dignité... France, que dirais-je à ton peuple de mon pays blessé, de mon pays couronné de tempêtes, de dangers ? Depuis la nuit des temps, notre histoire est toujours recommencée : le Liban est blessé, le Liban est détruit, sa mort est annoncée, mais le Liban ne meurt pas, et de ses propres pierres, il relève ses maisons, et je vois déjà renaître et fleurir Sidon, Tyr et Beyrouth... ».

Je ne pense pas que Macron ait eu l'occasion d'entendre cette chanson qui résonne pour nous plus fort après les terribles explosions qui ont soufflé la moitié de notre capitale. Comment voulez-vous qu'avec ces mots-là, il n'aille pas rencontrer notre grande Dame ?

Je la revois encore à Paris, vingt ans plus tard, salle Pleyel : reine mille fois couronnée d'un Liban mythique, elle avait rarement été aussi dépouillée, aussi majestueuse.

Définitivement débarrassée des ori-

peaux du folklore, elle était une apparition et une voix. Plusieurs milliers de personnes ovationnèrent debout son arrivée sur scène ; ce soir-là, elle avait évoqué la violence et le sacré, et encore une fois Jérusalem « vers qui nos yeux s'envolent chaque jour ».

La foule ne se contrôlait plus et ajoutait sa voix à la voix. On criait : « Feyrouz, Feyrouz » ou « merci, merci ». Dans cette foule bigarrée et émue, on reconnaissait des gens du spectacle : Jeanne Moreau, Fanny Ardant, Jane Birkin, Carole Bouquet. Je me souviens encore de Zzedine Alaïa écrasant furtivement ses larmes avant de se mettre à applaudir frénétiquement.

Par elle et pour elle, le temps s'est arrêté. L'âge ne la concerne plus, ni elle ni ses chansons. Grâce à elle, chacun revit au présent des instants du temps perdu et du temps retrouvé.

Le président Macron a eu raison, mille fois raison, de lui rendre hommage et de la décorer au nom de la France, car le Liban mythique de Feyrouz est plus réel, plus authentique que le Liban mortifère de notre quotidien. Car sa voix, c'est avant tout la nôtre. Et c'est la voix de toutes les voix du Grand Liban qui se sont tuées.

Par Roland Tomb

Doyen de la Faculté de médecine de l'université Saint-Joseph de Beyrouth

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

MÉTALLO	ÇA SE COMPREND	ON PEUT COMPTER SUR EUX	PRÉPOSITION	LETTRES DE KARL	DECAMPER	GRECQUE	CHANCE AU JEU	METTRE À L'OMBRE	
					POULIE	TENTE			
BLANCHISSAGE							PETIT CUBE	EN POCHE ANCIEN	
TÊTE DE TIGRE			POÈTES ÉPIQUES	RIGIDITÉ LETTRES DE LORCA					
ÉQUIVALENT					NOIR PUR	MESSAGE JEU CHINOIS			
							TRANQUILLISÉ	MORCEAU D'ARN	LETTRES DE JEAN
DOUBLE HALLUCINOGENE				SOULE GIFLE					
		SAISON UTOPIQUE				MAUVAIS FILM MEUBLE			
GRECQUE ÉTENDUES							LA FIN DU JOUR	CHEVILLE TORDUE	AUTHE NTIQUE
LE MÊME EN PLUS COURT			POULIE ÈRE			TRANSP IRE R			
NIAIS TREMBLER					PORTE-MONNAIE PRONOM	CARDI NAUX			
							FIN DE COURSE		
EN ÉLEVATION				VENU AU MONDE		À L'ENVERS-HAUSSE			

Solution mots flechés d'hier

RENVOI	POUR LE	NOISE	POUR LE	D	DE	NO	EN	A	A	TROISIÈME
A LA	HOROSCOPE									
SUC										
CABOTS										
HILES										
ONAPREUVE										
TECK										
DEKOLA										
MAOROROLIS										
EDULCORANTS										
NOTE										
TS										

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTELEMENT

- 1- Rupture
- 2- Garder pour soi - Déduire
- 3- Eclaté - Plante aquatique
- 4- Dieu sensuel - Restitues
- 5- Vache ! - Présent de noces
- 6- Grivois - Monticule
- 7- Frère convers - Donneur de soie - Font un tome
- 8- Mal de pore
- 9- Lisière - Oiseau de métal
- 10- Éclos - Espèce - Vieux do

VERTICALEMENT

- 1- Étai
- 2- Capitale arabe (Le ...) - Eau de France
- 3- Longueur jaune - Elliptique
- 4- Nivelés - Réseau parisien
- 5- Pareil - Idéal
- 6- Bon vouloir - Constructeur marocain
- 7- On la fait en boudant - Long coup au golf
- 8- Vaste - En peine
- 9- Négatif - Relatif - Alternatif
- 10- Sans joie

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	R	O	L	L	A	I	R	E
2	H	I	E	R		I	D		I	N
3	E	S	P	E	R	A	N	T	O	
4	V	I	R	E	E		E	S	T	E
5	A	V	I	S	E	R		O	E	N
6	L	E	S		R	A	V	I		T
7	I		E	M		T	E	N	I	R
8	E	S	S	I	E	U	X		N	E
9	R	A		S	T	R	E	T	T	E
10	E	M	P	E	S	E		L	I	S

Grilles de sudoku

Facile

3				2	5	1			
		5	9	4					
		4	8	6		7		9	
	6								4
	2	7	3	1	4	8	6		
4								3	
6	2		9	7	5				
			8	6	4				
		9	1	3					7

Moyen

		1		3		8		4	
				2			6		
			4	9	8	7			
1									
2		4	6	1	5	9		8	
									5
		3	1	6	2				
	8			5					
7	2		8		6				

Difficile

				4	2	5			
		4	6				3		
	7	5				1	6		
		7						6	
	1			2			5		
3						7			
	6	1				8	9		
	3				5	6			
		9	3	8					

Expert

				2	5				9
9			7						
	6	1			8				
					4	6		2	
	2			3				7	
8	6	2							
			3			7	9		
					6			8	
3			8	7					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	1	7	6	4	8	3	9	2
9	6	4	2	3	7	1	8	5
8	2	3	5	1	9	6	4	7
6	7	2	3	5	4	8	1	9
4	9	5	1	8	6	7	2	3
1	3	8	7	9	2	5	6	4
2	8	6	9	7	5	4	3	1
7	4	1	8	2	3	9	5	6
3	5	9	4	6	1	2	7	8

Moyen

4	2	7	6	5	8	3	1	9
6	3	1	9	2	4	8	5	7
5	8	9	3	1	7	6	4	2
3	1	5	4	8	2	7	9	6
2	7	6	5	3	9	4	8	1
9	4	8	1	7	6	5	2	3
1	5	4	2	6	3	9	7	8
7	6	2	8	9	5	1	3	4
8	9	3	7	4	1	2	6	5

Difficile

1	8	2	3	4	6	5	9	7
7	5	6	2	9	1	3	8	4
4	3	9	5	8	7	1	2	6
9	1	3	4	6	5	2	7	8
5	6	4	8	7	2	9	3	1
8	2	7	1	3	9	6	4	5
2	4	8	6	1	3	7	5	9
6	9	5	7	2	8	4	1	3
3	7	1	9	5	4	8	6	2

Expert

4	8	9	5	1	6	2	3	7
6	3	5	8	2	7	1	9	4
1	2	7	3	4	9	6	5	8
7	5	3	6	8	1	4	2	9
8	9	4	7	5	2	3	6	1
2	6	1	4	9	3	8	7	5
5	4	2	9	6	8	7	1	3
3	1	8	2	7	5	9	4	6
9	7	6	1	3	4	5	8	2

Tanger Med, 35^{ème} port à conteneurs au monde en 2019

Le port Tanger Med a réalisé une progression importante dans les derniers classements "Lloyd's List" et "Container Management" parus cette semaine, se positionnant désormais à la 35^{ème} place après avoir été classé 46^{ème} une année auparavant.

Ce classement concerne les 120 premiers ports au monde sur 500 ports qui ont une activité conteneur, indique l'Autorité portuaire de Tanger Med (TMPA), notant que Tanger Med devient le 1^{er} port de transbordement de conteneurs en Méditerranée, et confirme son leadership pour la 3^{ème} année consécutive comme 1^{er} port à conteneurs en Afrique.

Le port Tanger Med a réalisé, en 2019, 4,8 millions de conteneurs, enregistrant ainsi la meilleure progression du top 50 avec une croissance de + 38%, précise la TMPA dans un communiqué, ajoutant qu'à l'échelle du continent africain, Tanger Med est suivi par Port Said en Egypte à la 45^{ème} place (3,86 millions de conteneurs), Durban en Afrique du Sud à la 71^{ème} place (2,76 millions de conteneurs), Alexandrie en Egypte à la 90^{ème} place (1,81 millions de conteneurs), Lomé au Togo à la 99^{ème} place (1,5 million de conteneurs), Mombasa au Kenya à la 106^{ème} place (1,41 million de conteneurs), et Lagos au Nigeria à la 115^{ème} place (1,30 million de conteneurs), rapporte la MAP.

Seule l'Egypte a réussi à classer deux de ses ports dans ce top 120 mondial, poursuit la même source, relevant qu'au niveau international, Tanger Med a réussi à dépasser le port du Canal de Panama (Colon), mais également les ports de Seattle et Savannah (USA), Felixstowe (UK), Santos (Brésil), Mundra (Inde), et Vancouver (Canada).

Pour la TMPA, ces performances résultent de la confiance et de l'intérêt des grandes alliances maritimes pour Tanger Med comme hub logistique majeur, ainsi que de la synergie de l'ensemble des partenaires de la communauté de Tanger Med, notamment les concessionnaires, les armateurs, les administrations et l'autorité portuaire, qui œuvrent au quotidien pour optimiser les temps d'escales et pour offrir une qualité d'accueil aux navires aux meilleurs standards internationaux.

Il est à noter que "Lloyd's List" et "Container Management" sont des références internationales qui publient les classements annuels des ports mondiaux depuis plus d'une décennie.

Les collectivités territoriales enregistrent un nouvel excédent budgétaire à fin juillet



Selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), les budgets des collectivités territoriales ont dégagé un excédent global de 4,2 MMDH à fin juillet 2020 contre un excédent de 6,7 MMDH enregistré un an auparavant.

Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de juillet 2020, la TGR précise que cet excédent tient « compte de dépenses d'investissement de 6 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 508 MDH ».

Soulignons qu'au titre des sept premiers mois de cette année et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales fait ressortir des recettes ordinaires en baisse de 11,5% à 23 MMDH par rapport à fin juillet 2019.

Comme le relèvent les données de la TGR, la diminution des recettes ordinaires fait suite à la « baisse de 8,1% des recettes transférées, de 14,3% des recettes gérées par l'Etat et de 20,9% des recettes gérées par les collectivités territoriales ».

En détail, la TGR explique que cette dégringolade provient de « la diminution de 6,7% des impôts directs suite au recul de la taxe professionnelle (-22,5%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-8,3%) et de la taxe d'habitation (-15,6%), conjuguée à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu

(IR) (+12,4%) », souligne la Trésorerie générale.

Ce recul est également dû à la baisse de 11,1% des impôts indirects, qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-10,2%) et de la taxe sur les opérations de construction (-28,9%), et par la hausse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+47%), souligne la TGR dans son bulletin.

Le repli des recettes ordinaires est également lié à la diminution de 22,9% des recettes non fiscales

provenant notamment de la baisse de 59,3% des fonds de concours, de 34,9% des recettes domaniales et de 26% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal.

Concernant la répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région, la TGR fait état d'une forte concentration au niveau de six régions avec 72,3% de ces recettes.

Il ressort ainsi que les recettes de la région de Casablanca-Settat (4.864 MDH) représentent 21,1% des recettes globales des collectivités territoriales, tandis que celles de la région de Rabat-Salé-Kénitra viennent en second rang avec 12,5% des recettes. Quant aux recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab, elles représentent 1,7%.

Analysant cette fois-ci l'évolution des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette), la Trésorerie relève qu'elles se sont établies à 20,6 MMDH à fin juillet, traduisant un recul de 0,6% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019.

En s'inscrivant en hausse de 0,5%, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 13,3 MMDH au terme des sept premiers mois de l'année en cours, « en raison de la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services », poursuit la Trésorerie.

Comme pour les recettes des budgets principaux des collectivi-

tés territoriales, la répartition des dépenses des collectivités territoriales par région laisse apparaître une forte concentration au niveau de six régions avec, cette fois-ci, 68,6% de ces dépenses.

Il ressort ainsi que les dépenses de la région de Casablanca-Settat (3.365 MDH) représentent 17,4% des dépenses globales des collectivités territoriales tandis que celles de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,2% des dépenses globales.

Dans ce même registre, les dépenses d'investissement sont passées de 6.331 MDH à fin juillet 2019 à 6.016 MDH à fin juillet 2020. Ce qui correspond à une baisse de 5% équivalant à -315 MDH.

Selon les explications de la TGR, ce recul est dû notamment à la diminution des émissions au titre des projets intégrés (-440 MDH), aux acquisitions mobilières (-166 MDH), aux programmes nationaux (-144 MDH) et aux acquisitions immobilières (-90 MDH), conjuguée à la hausse des émissions au titre des subventions (+407 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (+117 MDH).

On retient enfin que « l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.516 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.278 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,4 MMDH », souligne la TGR dans son bulletin de statistiques des finances locales.

Alain Bouithy



La situation des charges et ressources dégage un solde positif global de 4,2 MMDH contre 6,7 MMDH un an auparavant

Vient de paraître

Annuaire du GERM

“La Méditerranée plurielle dans un environnement de mondialisation et de déséquilibre régional”

Le Groupement d'études et de recherches sur la Méditerranée (GERM) a publié récemment l'annuaire de la Méditerranée 2019 intitulé : "La Méditerranée plurielle dans un environnement de mondialisation et de déséquilibre régional", contenant plusieurs études pluridisciplinaires sur les défis actuels et futurs de la région méditerranéenne. Cet annuaire établit le bilan général des actes de la rencontre annuelle organisée par le

GERM, à l'occasion de son 30ème anniversaire, le samedi 7 décembre 2019 à Rabat.

L'annuaire de la Méditerranée 2019, dont l'avant-propos a été rédigé par Abdelouhab Maalmi, est publié sous format normal en 192 pages, avec une présentation de Habib El Malki, et un exposé introductif du penseur et philosophe français Edgar Morin.

Cet ouvrage comprend trois axes principaux: le premier axe traite de la question de la Méditerranée plurielle et les enjeux de rivalité et de puissance, le deuxième axe passe en revue les enjeux de la région méditerranéenne dans le nouveau contexte mondial, tandis que le troisième axe présente les perspectives méditerranéennes à la lumière de la nouvelle politique africaine du Maroc.

Avec une introduction de Fouad M. Ammor sur «Le statut géostratégique changeant de la Méditerranée», le premier axe se compose de deux études : «La Méditerranée : concept dépassé ou centralité retrouvée?» de Fathalah Sijilmassi, et «Repenser la Méditerranée à la lumière de son imaginaire» réalisée par Abderrahman Tenkoul. Le deuxième axe, encadré par un papier de Houdaifa Ameziane sur «Les caractéristiques du contexte mondial actuel», contient trois études : «Les processus de réforme constitutionnelle en Méditerranée : les avancées et les limites du changement au Maghreb» de Maria Augustias Parejo Fernandez, «La perception de la Méditerranée dans la politique étrangère de la France, de Sarkozy à Emmanuel Macron» de Louis-Simon Boileau, et une étude en version anglaise de Ma Xiaolin : «Belt and Road Initia-



Ph. Archives



Habib El Malki
La Méditerranée n'était pas une préoccupation majeure dans notre diplomatie (...) Il a fallu attendre la Conférence de Barcelone et surtout l'avènement de S.M le Roi Mohammed VI pour que cette dimension stratégique soit réintégrée dans la durée

tive (RBI): The Industrial Capacity Cooperation Between China and Mediterranean Countries». Pour le troisième axe, présenté par Driss Khrouz avec un article intitulé «Le monde, la Méditerranée, l'Afrique et le Maroc», il se compose de deux études : «L'Afrique à la croisée des chemins» de Moustafa Bousmina, et «La politique africaine du Maroc : Un atout pour une Méditerranée stable et solidaire» de Mhammed Echikoundi et Hicham Hafid.

En plus des trois axes, l'annuaire de la Méditerranée 2019 se termine par un rapport de synthèse établi par Fouad M. Ammor, et une note sur la mise en place du Réseau afro-méditerranéen en an-

nexe.

Dans la présentation de cet ouvrage, Habib El Malki, Président du GERM, souligne que «la Méditerranée n'était pas une préoccupation majeure dans notre diplomatie et que le Nord du Maroc n'était pas une priorité dans les plans d'aménagement du territoire. Il a fallu attendre la conférence de Barcelone, dans le milieu des années 90, et surtout l'avènement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour que cette dimension stratégique soit réintégrée dans la durée, aussi bien au niveau diplomatique que dans nos politiques publiques.

Et c'est ainsi, qu'actuellement, le Nord du Maroc est non seule-

ment réhabilité, mais il est devenu l'un des grands moteurs de la croissance économique à travers deux grands ports et un pôle automobile en puissance.

Cette dynamique, que beaucoup de citoyens marocains, de chercheurs et d'analystes qualifient de réconciliation avec une majeure partie de notre mémoire, a aidé à projeter le Maroc dans un avenir prometteur. Bien plus, en retrouvant l'une de ses dimensions historiques au Nord, le Maroc a régénéré ses racines africaines au Sud et trente ans après, si on fait un bilan de manière modeste, nous croyons avoir contribué à relever le défi d'un Maroc multidimensionnel, équilibré et surtout solidaire.

La BERD octroie des prêts à trois établissements publics



Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration,

Mohamed Benchaâboun, a procédé, mardi, à la signature de trois accords de garantie relatifs à des

prêts consentis par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour un montant total de 300 millions d'euros (M€).

Les prêts sont destinés à l'Office national des aéroports (ONDA), la Société nationale des autoroutes du Maroc (ADM) et l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE).

Cette action de coopération avec la BERD s'inscrit dans le cadre des efforts entrepris par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration pour accompagner les entreprises et établissements publics (EEP) à faire face aux effets de la crise induite par

le Covid-19 à travers notamment la mobilisation de financements de leurs besoins de trésorerie, indique un communiqué conjoint du ministère et de la BERD, rapporte la MAP.

L'appui de la BERD comprend également une assistance technique dans le cadre du programme de modernisation et de consolidation de la gouvernance des EEP, poursuit le communiqué.

Lors d'une vidéoconférence, M. Benchaâboun et le vice-président de la BERD, Alain Pilloux, ont salué la qualité des relations de coopération entre le Maroc et la BERD.

Le ministre a également invité la BERD à élargir son appui en fa-

veur d'autres EEP affectés par la pandémie et à renforcer l'action de la Banque en faveur du secteur privé pour soutenir la relance.

De son côté, le vice-président de la BERD, cité dans le communiqué, a déclaré à cette occasion: "Nous sommes ravis de fournir de la liquidité aux entreprises publiques pour soutenir le Maroc pendant cette crise sans précédent."

Le programme de réforme que le gouvernement marocain compte poursuivre, avec l'appui notamment de la BERD, devra contribuer à l'avenir à renforcer la résilience des entreprises publiques et garantir la continuité de services de qualité à la population marocaine, a-t-il dit.

Le Festival national de l'Aïta se met au virtuel



La Direction provinciale du ministère de la culture à Safi et Youssoufia a annoncé l'organisation du 16 au 20 septembre prochain, de la 19^{ème} édition du Festival national de l'art de l'Aïta dans une forme virtuelle et ce, sous le thème "Pour une nouvelle dynamique".

Le programme de ce festival comporte une conférence scientifique et un concert à distance de l'art de l'Aïta respectivement les 18 et 19 septembre prochain, en plus de l'organisation de plusieurs activités, dont un Master-Class tout au long du festival, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

La même source ajoute que l'orga-

nisation de cette édition sous forme virtuelle intervient suite au contexte actuel marqué par la propagation de la pandémie du coronavirus que connaît le Maroc.

Ainsi, cette édition sera retransmise via les réseaux sociaux et la plateforme interactive "Youtube" à travers les pages officielles de la Direction régionale de la culture et de la Direction provinciale de la culture à Safi.

Le comité d'organisation du festival avait organisé du 23 juillet au 05 août derniers un concours national dans l'art de l'Aïta dédié aux jeunes, tout en en élevant l'âge des troupes participantes à moins de 45 ans au lieu de 35 ans.

Selon le communiqué, ce concours

comprendant les catégories de l'Aïta Hasbaouia, Marssaouia, Zaaria, Haouzia et Jabliya, vise à préserver le patrimoine immatériel et sa valorisation en tant que composante essentielle du système de développement socioéconomique et territorial intégré, et la revivification de la mémoire artistique et culturelle de façon à renforcer les liens d'appartenance à la nation.

Le concours vise également à encourager les troupes artistiques opérant dans le domaine du patrimoine au niveau des quatre coins du Maroc à promouvoir la recherche et la documentation relatives à cet art ancestral notamment, les chansons et "moutones" rares et non connues du public, et fournir une nouvelle plate-

forme permettant aux artistes de se faire connaître, de confirmer leur talent et de créer un réseau entre eux.

Les organisateurs ont relevé qu'un nouveau concours viendra s'ajouter à ceux déjà annoncés pour sélectionner le "Meilleur vidéoclip sur l'art de l'Aïta".

Les nouveaux changements apportés à la programmation visent à offrir plus de chances aux troupes participantes, à enrichir l'édition avec des genres artistiques additionnels, afin de préserver le patrimoine artistique ancestral de l'art de l'Aïta et inciter ainsi, les jeunes à porter le flambeau de cette expression artistique authentique et ce, en perspective d'un avenir artistique durable, conclut le communiqué.

La 77^{ème} Mostra ouvre, les cinéphiles espèrent enfin oublier le virus



"Nous en avons assez de voir des films en streaming": la 77^e Mostra de Venise a ouvert mercredi, avec des mesures sanitaires draconiennes et 18 films en compétition pour faire oublier, pendant dix jours, la pandémie.

"Nous ne pouvions pas ne pas faire le festival !", a lancé mardi après-midi à l'AFP le directeur du plus ancien des festivals de cinéma, Alberto Barbera, assurant que "toutes les mesures de prudence" avaient été prises.

A ses pieds, le tapis rouge a été bordé d'un haut mur gris, bouchant la vue des passants, pour éviter les attroupements. Tous les accès sont surveillés par caméra thermique. Ceux qui ont de la température n'entreront pas. Mais sur le Lido, fin prêt pour recevoir les festivaliers mardi soir, l'essentiel est là: derrière les murs de l'imposant Palais du Cinéma, les salles obscures sont prêtes pour le premier grand festival international de cinéma d'un monde bouleversé par la pandémie. Pour le directeur de la Mostra, il y avait urgence: "nous en avons assez de voir les films en streaming! L'expérience du film en salle nous manque. Et il est temps de redémarrer".

Mercredi en début de soirée, il a accueilli les directeurs des plus grands festivals d'Europe, dont Cannes et Berlin, d'ordinaire en concurrence pour attirer les meilleurs films. Ils ont assisté à la soirée

d'ouverture sur le Lido pour marquer leur "solidarité envers l'industrie cinématographique mondiale".

Cette dernière, en plein marasme après des mois de fermeture de salles ou d'arrêt de tournages autour de la planète, peut espérer retrouver un peu d'espoir dans la tenue de la Mostra, moins de six mois après l'annulation du festival de Cannes. Puis ce sera enfin l'heure des cinéphiles: un film italien hors compétition, "Lacci" de Daniele Luchetti, l'histoire d'une famille napolitaine sur 30 ans ponctuée d'amours, de trahisons et rancoeurs, a l'honneur d'inaugurer les projections, dans des salles où un siège sur deux est condamné et où le port du masque est de rigueur.

Le jury, lui, se mettra au travail jeudi. Présidé pour la deuxième année consécutive par une femme, l'Australienne Cate Blanchett, il distinguera le récipiendaire du prestigieux Lion d'or du meilleur film, parmi des productions venues aussi bien d'Italie, d'Inde que de Pologne, dont 8 sur 18 sont réalisés par des femmes.

M. Barbera a d'ailleurs mis l'accent sur "la composante féminine, jusqu'ici cantonnée à des pourcentages embarrassants", espérant certainement mettre fin aux polémiques qui ont émaillé les précédentes éditions. Le sujet reste brûlant pour le monde du cinéma, trois ans après la vague #MeToo.

Décès à 49 ans du créateur du tube "I Like to Move It"



Le DJ Erick Morillo, créateur du tube "I Like to Move It", a été retrouvé mort chez lui mardi à Miami Beach en Floride, quelques jours avant une audience dans une affaire d'agression sexuelle. Les policiers qui se sont rendus sur place n'ont pas relevé d'indices pouvant laisser penser à une mort violente, a indiqué à l'AFP un porte-parole de la police de Miami Beach au sujet de cet homme de 49 ans. Il a néanmoins précisé qu'il appartiendrait à l'institut médico-légal de procéder à une autopsie et d'en tirer toutes les conclusions.

Né à New York et élevé une partie

de son enfance en Colombie, Erick Morillo s'était fait connaître sous le pseudonyme Reel 2 Real, qu'il a utilisé pour créer le morceau "I Like to Move It" en 1993.

Bien qu'à l'origine de la chanson, il ne fait que de très brèves apparitions dans la vidéo, laissant le champ libre au chanteur trinitadien Mark Quashie, dit The Mad Stuntman. En parfaite adéquation avec la vague Eurodance, marquée par des tubes comme "No Limit" (2 Unlimited) ou "Everybody Everybody" (Black Box), le titre a connu une belle carrière en Europe. Il a notamment été numéro un en France et aux

Pays-Bas. Le tube a, plus tard, été réintroduit auprès d'une nouvelle génération dans la bande originale du film animé "Madagascar", du studio DreamWorks.

Après la dissolution de Reel 2 Real, Erick Morillo a poursuivi une carrière de DJ reconnu, dans le milieu de la house music notamment. Erick Morillo était attendu au tribunal vendredi dans le cadre d'une affaire d'agression sexuelle. La victime présumée affirme avoir été violée dans son sommeil chez le DJ, après une soirée, en décembre. L'ADN de ce dernier a été relevé sur des prélèvements effectués sur cette femme.

Bouillon de culture

Dan Brown

Cette affaire inspirera-t-elle au célèbre auteur à succès un nouveau roman ? Pas certain. En juillet dernier, le monde littéraire tombe des nues : l'ex-femme de Dan Brown, auteur du best seller *Da Vinci Code*, dont il a divorcé l'année dernière, lui intente un procès. Blythe Brown l'accuse d'une "vie de mensonges" pendant au moins six ans, de "sordides liaisons extraconjugales" et de "piller secrètement des sommes importantes de leur patrimoine conjugal", afin de les dépenser secrètement avec ses quatre maîtresses. Des griefs qui ont secoué le monde littéraire, mais surtout l'auteur lui-même. Hasard ou non du calendrier, Dan Brown s'appretait à sortir un tout nouveau livre pour enfants... Ces allégations ne pouvaient donc pas plus mal tomber.

Dans sa première interview depuis le procès qui s'est tenu en juillet dernier, l'auteur à succès révèle au *Daily Mail* qu'il poursuit son ex-femme pour diffamation et calomnie, soulignant "que ses affirmations sont si farfelues qu'elles auraient leur place dans un roman." "Je ne vais pas dénigrer mon ex-femme comme elle m'a dénigré. Mais le procès a été écrit sans tenir compte de la vérité" a-t-il souligné, avant d'expliquer : "Elle a reçu la moitié de tout [dans le divorce, qui a été finalisé en décembre], plus de la moitié de tout, en fait, et je suis choqué qu'elle revienne pour plus et je conteste complètement son récit de ce qui s'est passé."



Ben Affleck récupère son rôle de Batman dans le film *The Flash*



À quelques jours de la convention DC Fandome, Vanity Fair lâche une bombe concernant l'univers DC. Le média américain a en effet révélé que Ben Affleck était sur le point de renfiler son costume de Batman. Un retour inespéré – l'interprétation de l'acteur avait particulièrement divisé les fans – qui se fera au sein du premier stand-alone centré sur le personnage de Barry Allen alias *The Flash*.

Mais le Bruce Wayne de Ben Affleck ne sera pas le seul dans le film. Il est en effet question que Michael Keaton, qui a interprété Batman dans le film de 1989, soit également de la partie. Il y aura donc deux Batman dans *The Flash*, attendu pour l'été 2022.

Le film mettra l'accent sur l'hyper-rapidité de Barry Allen (Ezra Miller). Un superhéros dont pouvoirs qui lui permettent de briser les lois de la physique et donc de voyager entre les dimensions parallèles. Un voyage qui va lui faire rencontrer différentes versions des superhéros de DC. *The Flash* exploitera donc, à la manière de Marvel, la notion de multivers. Les fans du superhéros super-rapide

avaient déjà pu en avoir un aperçu dans la série *The Flash*, avec Grant Gustin.

Le film se basera sur les comics *Flashpoint* qui aborde justement les sauts dimensionnels de Flash, ainsi qu'une dimension parallèle très différente de celle qu'il connaît où Batman et Wonder Woman se font la guerre, entre autres.

Pour le réalisateur Andy Muschietti, Ben Affleck interprète une version très particulière du Chevalier Noir. Une version axée sur l'émotion qui lui permet d'entretenir une relation particulière avec *The Flash*. « Il [Ben Affleck] joue une part très importante dans l'impact émotionnel du film. L'interaction et la relation entre Barry et le Wayne d'Affleck apporteront un niveau émotionnel que nous n'avions jamais vu auparavant. C'est le film de Barry, c'est l'histoire de Barry, mais leurs personnages sont plus liés que nous ne le pensons. Ils ont tous deux perdu leur mère à cause d'un meurtre, et c'est l'un des moteurs du film. C'est là que le Batman d'Affleck entre en jeu », a expliqué le réalisateur à Vanity Fair.



Avec le coronavirus, une récession record pour l'économie mondiale

Après l'Inde lundi, le Brésil a dévoilé mardi une chute historique de son PIB au 2^e trimestre, un dégringolade endurée par presque toutes les grandes économies mondiales à la suite de la pandémie de Covid-19. Seule la Chine échappe à la récession.

Le Brésil, première économie d'Amérique latine, a fait part mardi d'un effondrement record de 9,7% de son PIB entre avril et juin. Deuxième pays le plus endeuillé par la pandémie, avec plus de 121.000 décès selon le décompte de l'AFP, le géant sud-américain est entré officiellement en récession après un recul (révisé) de 2,5% au 1^{er} trimestre. "Le PIB est à présent au même niveau que celui de fin 2009, au cœur de la crise financière internationale", a expliqué l'Institut de statistiques IBGE dans un communiqué.

L'Inde, un autre géant émergent qui paie un lourd tribut au Covid-19 (plus de 65.000 morts), avait dévoilé 24 heures plus tôt un décrochage inédit de 23,9% de son PIB en glissement annuel. Pas de récession cependant, New Delhi ayant enregistré une croissance de 3,1% entre janvier et mars.

Aux Etats-Unis, première économie mondiale, la chute est de 9,5% au deuxième trimestre, après un recul de 1,3% au premier, selon les chiffres publiés par l'OCDE. Les statistiques gouvernementales américaines publient des variations en rythme annualisé (-32,9% au deuxième trimestre), comme le Canada qui a déploré vendredi une baisse sans précédent de 38,7% de son PIB au printemps.

La seule éclaircie dans la grisaille est venue de la deuxième puissance économique mondiale: la Chine a évité la récession en endiguant l'épidémie. Le PIB y a rebondi de 11,5% au deuxième trimestre, après une chute de 10% au premier. Sur un an, la chute a été de 6,8% au premier trimestre et le rebond de 3,2% au deuxième. Un niveau de croissance qui reste toutefois très inférieur à celui enregistré par la Chine ces dernières décennies.

Le voisin japonais a connu trois mois plus difficiles: au deuxième trimestre, son PIB s'est effondré de 7,8% par rapport à celui de jan-



vier à mars. Il s'agit de la baisse la plus brutale depuis que des données comparables ont été mises en place en 1980, et du troisième trimestre consécutif de contraction du PIB.

Du côté du Vieux Continent, l'ensemble de la zone euro a vu son PIB se contracter de 12,1% au printemps après -3,6% au trimestre précédent, soit "de loin" le recul le plus important "depuis le début des séries temporelles en 1995" de l'office européen de statistiques Eurostat. L'Allemagne, première économie européenne, a vu son PIB plonger de 9,7% au deuxième trimestre, après une baisse de 2% au premier (le pire plongeon enregistré jusqu'alors se chiffrait à 4,7%). Moins touchée par la pandémie que les autres pays du continent, elle a émis mardi une petite note d'espoir en révisant sa prévision de glissement

l'activité économique à -5,8% en 2020, contre -6,3% précédemment estimés.

Pour la France, qui a connu un confinement plus strict et plus long que son voisin d'outre-Rhin, la curée est plus sévère avec un PIB en dégringolade de 13,8% au printemps, après -5,9% entre janvier et mars. Le pire trimestre jamais consigné depuis l'après-guerre par l'Institut national des statistiques était jusque-là le printemps 1968, plombé par la grève générale du mois de mai.

L'Italie, qui connaissait une croissance faible avant la crise sanitaire et dont la région la plus riche, la Lombardie, a été l'épicentre européen de la pandémie pendant plusieurs semaines, est entrée en récession avec une chute du PIB de 5,4% au premier trimestre, puis de 12,8% au deuxième.

L'Espagne a vu son économie rétrécir de 18,5% au deuxième trimestre après 5,2% au premier, avec notamment une chute de 60% des revenus du tourisme au printemps et un recul de plus d'un tiers des exportations.

Le Royaume-Uni, pays européen le plus endeuillé par la pandémie, subit la pire récession du continent, alors que son économie reste encore liée à celle de l'UE jusqu'à la fin de l'année. Le PIB y a fondu de 20,4% au deuxième trimestre après une glissade de 2,2% au premier.

Quant à la Russie, son économie s'est contractée de 8,5% au deuxième trimestre sur un an, selon la première estimation de l'agence de statistiques Rosstat. Au-delà des effets de la pandémie, le géant russe a également souffert de la crise pétrolière.

Le Nigeria à la recherche de millions d'euros du secteur pétrolier disparus

Des enquêteurs pistent des millions d'euros disparus des caisses de l'organisme fédéral nigérian chargé du développement de la région pétrolière du Delta du Niger et accusé d'être depuis longtemps, à l'instar de l'opaque secteur pétrolier du pays, rongé par la corruption et la gabegie. Chaque année, les entreprises pétrolières internationales doivent verser 3% de leur budget annuel d'investissement à la Commission de développement du Delta du Niger (NDDC), qui bénéficie aussi d'une contribution de l'Etat fédéral.

Au total ce sont des centaines de millions d'euros qui entrent dans les caisses de la NDDC, destinés à financer des projets de développement ou des bourses d'études pour

les neuf Etats nigériens du Delta du Niger.

Mais une enquête parlementaire a récemment révélé que seule une infime partie des quelque 12.000 projets lancés par la NDDC depuis sa création en 2000, avait été menée à bien.

Pour la seule année 2020, 81 milliards de naira (180 millions d'euros), soit environ un quart de son budget, sont suspectés avoir été détournés des caisses de la NDDC, par des responsables ou des contractants. Une partie des sommes est supposée avoir financé notamment des billets d'avion et des sessions de formation, au moment même où l'espace aérien du pays était fermé en raison de la crise liée au nouveau coronavirus. Le gouver-

nement nigérian a chargé fin août le cabinet Ernst&Young des vérifications des comptes de la Commission de 2001 à 2019, ordonnées en octobre dernier par le président nigérian Muhammadu Buhari.

"Nous allons savoir quelle somme d'argent a réellement été investie dans la région ces 19 dernières années et si ce que nous avons reçu jusqu'à présent correspond bien à l'argent injecté dans la NDDC", a expliqué le ministre chargé du Delta du Niger au sein du gouvernement fédéral, Godswill Akpabio - lui-même visé par une enquête parlementaire ouverte parallèlement sur l'actuelle gestion de la NDDC. En juillet, le directeur général de la NDDC, Daniel Pondé, s'était évanoui lors de son audition

par la commission d'enquête parlementaire.

Bien que ses immenses réserves de pétrole et de gaz en fasse le pourvoyeur de la principale source de richesse du Nigeria, la région du Delta du Niger demeure pauvre et sous-développée. Misère et pollution due à l'exploitation pétrolière ont fait émerger des groupes armés dans la région au début des années 2000: violences, sabotages d'infrastructures, enlèvements, attaques de compagnies pétrolières avaient fait baisser d'un tiers la production de pétrole, affectant les revenus de l'Etat.

Premier producteur et exportateur de pétrole en Afrique, le Nigeria tire du pétrole la grande majorité de ses recettes budgétaires et plus

de 90% de ses ressources en devises. Pourtant, dans le Sud de l'Etat de Bayelsa, le paysage est jalonné par les projets avortés de la NDDC. Les travaux de construction d'une digue, débutés en 2010, n'ont jamais abouti. Des chantiers routiers vers des communautés isolées sont à l'abandon.

Quant au projet de route de 8 km vers Ogbia, circonscription de l'ex-président Goodluck Jonathan, dont l'appel d'offres a été remporté en 2013 par le cousin de l'ancien chef de l'Etat, il n'a jamais vu le jour. Les chefs communautaires se plaignent de ce que les entrepreneurs, souvent originaires de la région, abandonnent les chantiers dès qu'ils ont perçu les sommes faramineuses de la NDDC.

Macron à Bagdad pour soutenir la "souveraineté" de l'Irak

Le président français, Emmanuel Macron, est arrivé mercredi à Bagdad pour sa première visite en Irak, avec l'intention d'aider ce pays à affirmer "sa souveraineté" à l'écart des vives tensions entre ses deux alliés, Washington et Téhéran. En provenance de Beyrouth, le chef de l'Etat a passé seulement quelques heures dans la capitale, où il a été reçu par les principaux responsables du pays. Il est le premier chef d'Etat étranger à se rendre en Irak depuis la nomination en mai d'un nouveau Premier ministre, Moustafa al-Kazimi.

M. Macron a indiqué mardi soir qu'il lancera à Bagdad, "en lien avec les Nations unies, une initiative pour accompagner une démarche de souveraineté". Ce "combat pour la souveraineté de l'Irak est essentiel" pour permettre à "ce peuple et ce pays qui ont tant souffert" de "ne pas céder à la fatalité qui serait la domination par les puissances régionales et par le terrorisme islamiste", avait-il expliqué vendredi à Paris.

"Il y a des dirigeants et un peuple qui sont conscients de cela et qui veulent prendre leur destin en main. Le rôle de la France est de les y aider", avait-il ajouté.

Ce pays est pris en étau depuis des années entre ses deux partenaires les plus influents, Washington et Téhéran, une position qui est devenue encore plus difficile à tenir à partir de 2018 avec la campagne de "pression maximale" exercée par les Etats-Unis de Donald Trump contre l'Iran.

L'Irak, qui a vu l'émergence l'an dernier d'un puissant mouvement de contestation populaire, est aussi confronté à une conjoncture économique délicate. Deuxième plus important producteur de l'Opec, il a été fortement touché par la chute des prix du pétrole et la pandémie de coronavirus a encore aggravé les difficultés.

A Bagdad, le message d'Emmanuel Macron devrait faire écho à celui de son chef de la diplomatie, Jean-Yves Le Drian, qui a souligné, lors d'une visite en juillet, la nécessité pour l'Irak de "se dissocier des tensions de son voisinage".

Le 27 août, la ministre française des Armées, Florence Parly, a elle aussi mené des entretiens à Bagdad et Erbil, capitale de la région kurde (nord), rappelant notamment l'importance de poursuivre la lutte contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI).

"Nous sommes convaincus que le combat contre Daech n'est pas terminé. Nous sommes à vos côtés", a-t-elle déclaré.

En janvier, Emmanuel Macron avait appelé à "la désescalade" après la mort d'un puissant général

iranien, Qassem Soleïmani, et de son lieutenant irakien dans une frappe de drone américain à Bagdad. Téhéran avait répondu par des frappes contre les troupes américaines présentes dans l'ouest de l'Irak.

Cette visite intervient en outre alors que le président américain, Donald Trump, a réaffirmé le 21 août sa volonté de retirer les troupes américaines d'Irak, mais sans préciser de calendrier. Quelque 5.000 soldats et diplomates américains y sont encore déployés.

Le grand voisin iranien dispose sur le sol ira-

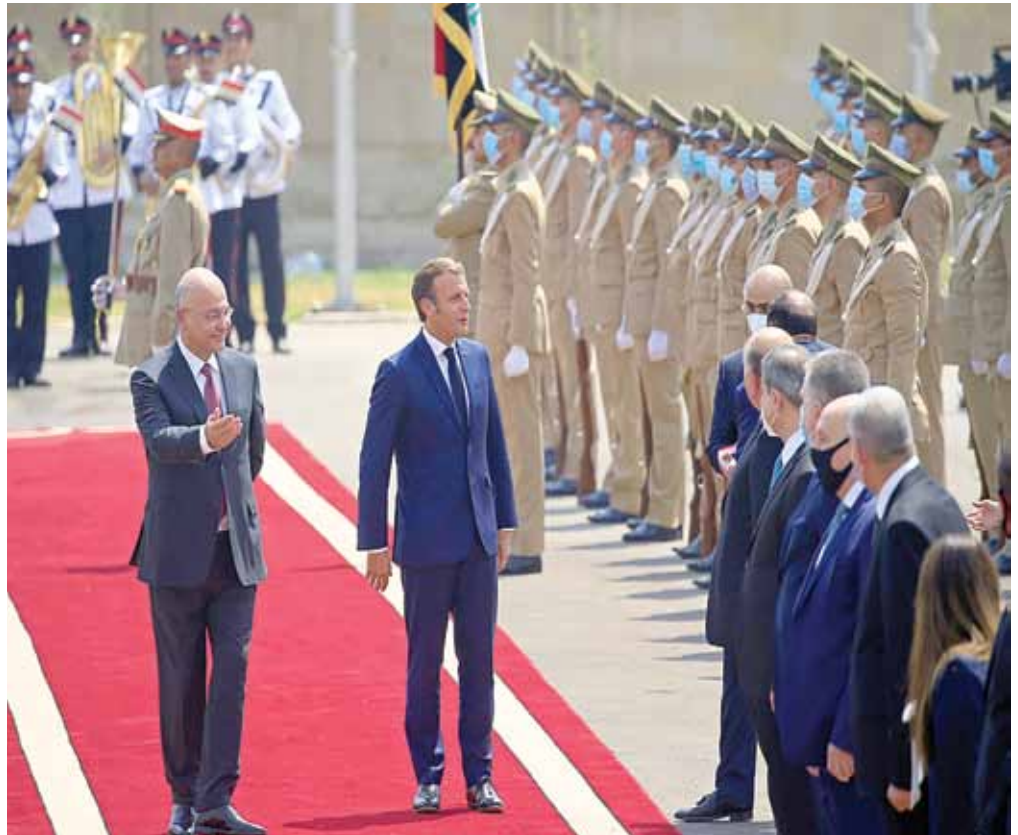
kien du soutien crucial du Hachd al-Chaabi, une coalition de paramilitaires intégrée à l'Etat et qui réclame au Parlement l'expulsion des troupes américaines.

Contrairement à la plupart des responsables étrangers en visite en Irak, M. Macron ne se rendra pas à Erbil, la capitale du Kurdistan irakien, et espère rencontrer les leaders kurdes à Bagdad, selon des sources irakiennes.

Interrogé mardi à Beyrouth sur la présence de jihadistes présumés français emprisonnés en Irak,

Emmanuel Macron a réaffirmé que ceux qui "font le choix libre d'aller combattre sur des théâtres extérieurs et se rendent coupables d'actes terroristes dans un Etat souverain" ont vocation à "être judiciairisés dans cet Etat".

Sur les 150 Français arrêtés pour avoir appartenu au groupe Etat islamique (EI), la quasi-totalité sont détenus dans les camps et prisons sommaires des Kurdes du nord-est de la Syrie. Et 11 Français sont détenus en Irak, où ils ont été condamnés à mort.



La Maison Blanche veut débloquent l'impasse Serbie-Kosovo en misant sur l'économie



L'annonce d'une rencontre, à la Maison Blanche, entre les dirigeants de la Serbie et du Kosovo a suscité les spéculations sur les intentions américaines. Mais Washington défend, avant le sommet de jeudi et vendredi, une approche purement économique sans promettre de grand accord politique.

La présence même de Donald Trump n'est pas assurée pour jouer les médiateurs entre le Premier ministre kosovar Avdullah Hoti et le président serbe Aleksandar Vucic. C'est le bouillonnant conseiller spécial du président américain pour les négociations serbo-kosovares, Richard Grenell, qui jouera les maîtres de cérémonie. Mais aux Etats-Unis, on s'interroge sur la capacité américaine à relancer un dialogue enlisé et à résoudre un des plus épineux conflits territoriaux européens. Belgrade refuse de reconnaître l'indépendance proclamée en 2008 par le Kosovo après la guerre de la fin des années 90, qui a fait 13.000 morts.

Et il est soutenu par ses alliés russe et chinois, tandis que les Américains figurent parmi ceux qui avaient immédiatement reconnu le nouvel Etat. Jusqu'ici, les Européens ont été en première ligne dans la médiation, qui a péniblement repris en juillet.

D'où l'inquiétude de voir une administration Trump en froid avec le Vieux Continent faire irruption. "C'est clairement une manœuvre unilatérale pour reprendre en main les négociations sans réelle coordination avec l'Europe", dit à l'AFP une ex-diplomate américaine spécialiste du dossier, qui a requis l'anonymat. "Or, pour avoir une chance d'avancer dans les Balkans, il faut que les Etats-Unis et l'Europe tra-

vaillent main dans la main sur un objectif commun."

Selon elle, les raisons d'être sceptique sont nombreuses. D'abord, peu d'observateurs prêtent à l'administration Trump le travail technique préparatoire permettant d'aboutir à un accord solide, et beaucoup voient là une manifestation de l'activisme un peu désordonné de Richard Grenell, un trumpiste de choc.

Ensuite, même en cas d'accord, le diable sera dans les détails de sa mise en oeuvre, et là aussi, la crainte est que Washington s'en désintéresse rapidement.

Enfin, les rumeurs ont circulé d'un "échange de territoires" que les Américains voudraient faire accepter à la Serbie et au Kosovo, qui compte une importante minorité serbe. Ce serait un précédent risqué dans une région où les velléités sécessionnistes sont légion.

Le sommet américain était initialement prévu en juin, mais il avait été repoussé après la mise en accusation du président kosovar Hashim Thaci par la justice internationale pour crimes de guerre. A l'époque déjà, Richard Grenell avait dû monter au créneau pour prévenir qu'aucun grand accord politique n'était à attendre.

"Les discussions politiques sont dans l'impasse, et on ressasse les mêmes questions sans vraiment avancer", a dit mardi à des journalistes un conseiller spécial du président Trump. "On va renverser le scénario, donner d'abord aux gens un peu d'espoir au sujet de la croissance économique, et réserver certaines questions politiques pour un second temps." Le conseiller a fermement démenti toute implication dans d'éventuelles discussions sur un échange de territoires.

Le Parlement tunisien approuve un gouvernement de technocrates



finances publiques en relançant notamment la production de pétrole et de phosphate --entravée par des manifestations de chômeurs--, mais aussi réformer l'administration tunisienne et protéger les plus démunis. Ce vote écarte la perspective d'une dissolution de l'Assemblée moins d'un an après son élection, qui aurait risqué d'exaspérer par la situation économique du pays. Ennahdha "a trouvé quelqu'un avec qui elle espère pouvoir faire des compromis", souligne M. Meddeb. Mais "il y a une cacophonie au sommet de l'Etat, on entre dans une crise, et Kais Saïed risque de mener la vie dure à ce gouvernement".

Dix ans après la révolution, la Tunisie poursuit sa démocratisation, fragilisée par les luttes politiques et sa difficulté à réformer son économie. Le Parlement élu en octobre 2019 est composé d'une myriade de partis antagonistes, qui peinent à constituer une coalition gouvernementale cohérente.

Le gouvernement de Mechichi sera chargé de reprendre les discussions avec le Fonds monétaire international, dont le programme quadriennal a expiré au printemps, alors que la Tunisie peine à boucler son budget.

M. Mechichi a mis en garde contre une situation "difficile" et des "indicateurs dangereux", avec un endettement de 80 milliards de dinars, et une somme de 7,5 milliards de dinars (environ 2,5 milliards d'euros) à rembourser en 2020. Il devra également faire face au chômage, propulsé à 18% par la crise sanitaire qui a mis le tourisme à l'arrêt, au rebond de la pandémie, et aux déficits de l'important secteur public, une gageure en l'absence d'un solide soutien parlementaire.

Selon le dernier bilan publié par les autorités, 3.803 cas --dont 77 décès-- de nouveau coronavirus ont été enregistrés depuis le début de la pandémie en Tunisie, un nombre qui a doublé en moins d'un mois.

Les députés tunisiens ont approuvé mardi un gouvernement de technocrates, le second cabinet en six mois, écartant la possibilité d'une dissolution sans pour autant mettre fin aux tensions politiques dans la jeune démocratie. L'équipe constituée par l'ex-ministre de l'Intérieur Hichem Mechichi, composée de juges, universitaires, fonctionnaires et cadres du privé, a obtenu 134 voix sur 217 dans la nuit de mardi à mercredi.

"Je suis fier de ce soutien", a déclaré M. Mechichi à l'AFP à l'issue du vote, ajoutant que le gouvernement pourra "avancer sur les problèmes économiques, du moment qu'il ne se retrouve pris dans aucun tiraillement politique".

Après un bras de fer entre le président Kais Saïed, un universitaire farouchement indépendant, et la formation d'inspiration islamiste Ennahdha, principal bloc parlementaire, M. Saïed avait chargé fin juillet M. Mechichi de composer une équipe apolitique, à contrecourant des principaux partis.

Mais c'est paradoxalement grâce à Ennahdha et à ses alliés, dont le parti libéral Qalb Tounès, que M. Mechichi arrive au pouvoir, et un retournement augurant de nouvelles tensions. "M. Saïed voulait un Premier ministre à ses ordres, la présidence est beaucoup intervenue dans la composition du gouvernement, et M. Mechichi a fini par se retourner et aller chercher le soutien

des partis pour s'affirmer comme chef du gouvernement", explique Hamza Meddeb, expert pour le centre Carnegie.

Pour le président du Parlement et chef de file d'Ennahdha Rached Ghannouchi, l'Assemblée "a montré qu'elle était le cœur du pouvoir dans ce pays". Ce gouvernement "peut régler les problèmes économiques, sanitaires, sécuritaires, je suis persuadé de sa réussite", a-t-il ajouté. Ennahdha, Qalb Tounès et d'autres ont néanmoins exprimé d'importantes réserves sur le cabinet, qu'ils espèrent remanier rapidement.

Les ministères régaliens ont été confiés à trois spécialistes du droit, sans carrière politique et inconnus

du grand public. Le ministre de la Défense, Ibrahim Bartagi, est un professeur de droit exerçant dans l'université où travaillait M. Saïed. Mohamed Boussetta, ministre de la Justice, est un magistrat. Taoufik Charfeddine, ministre de l'Intérieur, est un ex-avocat, pilier de la campagne électorale du président à Sousse.

Au total, le gouvernement compte 25 ministres et trois secrétaires d'Etat, dont huit femmes, et pour la première fois un ministre non-voyant: Walid Zidi, un enseignant chercheur nommé ministre de la Culture.

Avant le vote, M. Mechichi, un énarque de 46 ans, a présenté ses priorités: arrêter l'"hémorragie" des

Les deux Corées en état d'alerte à l'approche du typhon Maysak

Les avions ont été cloués au sol en Corée du Sud, et des avertissements lancés mercredi sur toute la péninsule en raison de l'arrivée prochaine du typhon Maysak, qui risque d'être le plus puissant depuis de nombreuses années dans la zone. Ce sont plus de 300 vols intérieurs qui ont été annulés en Corée du Sud, alors que la tempête se trouvait encore au sud de la péninsule, accompagnée de vents soufflant à 162 km/h.

Le Premier ministre sud-coréen Chung Sye-kyun a affirmé que ce typhon pourrait être aussi puissant que Macmi, qui avait fait 131 morts en 2003 et 4.000 milliards de wons (2,8 milliards d'euros) de dégâts. "Nous sommes particulièrement inquiets", a-t-il ajouté.

Maysak devait toucher terre mercredi soir à l'ouest de Busan (sud) avant de suivre une trajectoire nord le long de la côte est de la Corée du Sud et de poursuivre sa course en mer du Japon, ou mer de l'Est selon l'appellation coréenne. Le typhon devrait ensuite frapper le nord-est de la

Corée du Nord. "Le vent pourrait se renforcer" jeudi, a indiqué l'agence météorologique sud-coréenne, qui s'attend à plus de 400 millimètres de précipitations. Les catastrophes naturelles provoquent généralement davantage de dégâts en Corée du Nord qu'en Corée du Sud, en raison notamment de la fragilité des infrastructures nord-coréennes. Le pays est en outre très vulnérable au risque d'inondations du fait de la déforestation.

Les médias publics du Nord indiquent que les autorités ont pris des "mesures urgentes" pour minimiser les dégâts. "Des pluies importantes et des vents soutenus sont attendus dans plusieurs régions de la RPDC", a averti l'agence officielle nord-coréenne KCNA. Maysak est le second typhon de la semaine sur la péninsule.

Le leader nord-coréen Kim Jong Un s'est rendu la semaine dernière dans une région agricole qui avait essuyé le passage du typhon Bavi, en se disant soulagé de voir que les dégâts y étaient "moins importants que prévu".



Ben Crump

L'avocat des Afro-Américains victimes d'abus policiers



George Floyd, Breonna Taylor, Jacob Blake... Ben Crump est l'avocat de ceux dont les noms sont scandés avec colère depuis des mois, victimes emblématiques du racisme et des violences policières aux Etats-Unis.

Avec des milliers d'autres militants dénonçant les discriminations ethniques, il a marché vendredi à Washington pour exiger un système pénal plus juste.

Une cause qu'il a épousée de longue date, dans les tribunaux et sur les plateaux télévisés.

Le meurtre du joueur noir Ahmad Arbery, le genou appuyé sur le cou de George Floyd et, plus récemment, les sept balles tirées à bout portant sur Jacob Blake l'ont remis sur le devant de la scène.

"Chaque affaire sur laquelle il travaille participe au même objectif final: un accès égal à la justice en Amérique", confie à l'AFP son vieil ami, Sean Pittman, qui raconte un avocat à la fois "pasteur, psychologue et après un certain temps membre de la famille" de ceux qu'il représente.

Pour donner à ces affaires un

écho national, cet homme de 50 ans décrit comme "infatigable" n'hésite pas à mettre à profit sa notoriété chez la population noire et sur les réseaux sociaux.

Sur son compte Twitter, il est l'un des premiers à relayer les vidéos tristement célèbres de George Floyd ou Jacob Blake, immédiatement partagées massivement. Avant de se saisir de l'affaire et quitter Tallahassee, la capitale de la Floride où il habite, pour s'envoler vers Minneapolis ou Kenosha, où il dénonce "la pandémie du racisme et de la discrimination".

Vêtu de costumes colorés, toujours décorés d'une broche en forme d'aigle, le tribun aux discours incisifs et provocateurs rappelle parfois les figures pastorales du mouvement des droits civiques des années 1950 et 1960.

En pleine conférence de presse sur l'état de santé de Jacob Blake, Ben Crump n'hésite d'ailleurs pas à convoquer un moment de prière.

"A ses compétences juridiques solides, il associe son sens de la passion pastorale", juge le révérend Holmes, qui le voit fréquenter son église protestante de Tallahas-

see, boulevard Martin Luther King, depuis plus de 20 ans.

Souvent, Ben Crump monte au pupitre de l'édifice pour évoquer avec fougue les cas qu'il défend.

La vie de cet homme très religieux est intimement liée à la lutte contre les injustices raciales aux Etats-Unis.

Né en Caroline du Nord en 1969, il passe son enfance dans une ville coupée en deux par une voie de chemin de fer: les Blancs habitent au nord, les Noirs au sud. Aîné d'une famille de neuf enfants, il voit sa mère travailler dans les plantations de tabac et son oncle se faire brutaliser par la police.

Lors de ses études de droit en Floride, il rejoint le puissant réseau d'étudiants noirs Omega Psi Phi qui compte parmi ses membres la légende du basket Michael Jordan et le militant des droits civiques Jesse Jackson.

L'avocat s'oriente rapidement dans la défense de ceux qu'il estime être les victimes d'un "génocide autorisé contre les personnes de couleur": un chauffeur noir tué par une policière blanche en 2002, un jeune afro-américain roué de

coups par les gardiens d'un établissement pénitentiaire en 2006...

Il assiste impuissant à l'acquiescement en 2013 du meurtrier de son client Trayvon Martin, un adolescent noir non armé abattu en Floride, qui propage une onde de colère dans le pays, et donne naissance au mouvement "Black Lives Matter" (Les vies noires comptent).

Pour exiger que justice soit rendue à la famille de Tamir Rice, un garçon de 12 ans abattu par un policier alors qu'il jouait avec un pistolet en plastique, c'est encore à lui que l'on fait appel.

Tout comme pour les homicides de Michael Brown, tué à 18 ans par un policier à Ferguson dans le Missouri ou Breonna Taylor, une femme abattue de huit balles par la police dans son propre appartement de Louisville dans le Kentucky.

Pour chaque cas que l'hyperactif choisit de défendre, Ben Crump dit pourtant en rejeter des douzaines. Son objectif, confie-t-il au Washington Post: choisir ceux qui "choqueront la conscience du peuple américain.

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox





07h00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
07h05 : Bulletin météo
07h10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) – R
07h40 : Arrouad
08h40 : Amodou
09h30 : Modawala



10h30 : Atfalouna -
11h20 : Al Hourra
12h10 : Lmodir laam -R
12h30 : Wala Aalik - R
13h00 : JT Addahira + Météo
13h20 : Dar Lghazlan 2
14h00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
14h40 : Nojoum Al Aoula -R
16h30 : Double V -R
18h00 : Atfalouna – Inédit
19h00 : JT en Français
19h20 : Wala Aalik
19h50 : Allal W Kamelya
20h00 : Chib ou Chbab
20h30 : Naam A lalla
21h00 : JT Principal + Météo
21h50 : Dounia Douara
22h50 : Sounaa Fourja
23h20 : Dernier bulletin d'information
23h40 : Derrière un Miroire
01h20 : Nojoum Al Aoula -R
03h20 : Arrouad - R
04h20 : Amodou - R
05h10 : Chib ou Chbab -R
05h40 : Naam A lalla -R
06h10 : Al Hourra -R



5h55 : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID
6h00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
6h30 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
7h30 : MAGAZINE : KIF AL HAL h L'hypnose
7h45 : MAGAZINE : KTAB QRITOU
8h10 : MAGAZINE : KOULLOUNA ABTAL
9h05 : MAGAZINE : STUDIO LIVE h AMINUX
9h30 : MAGAZINE : CH'HIWATE MAA CHOUMICHA
9h45 : FEUILLETON : AIDA
10h30 : MAGAZINE : KIF AL HAL h L'hypnose
10h50 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M
11h55 : FEUILLETON : SIR AL MORJANE
12h30 : RELIGIEUX : PRIERE
12h50 : NEWS : AL AKHBAR
13h15 : NEWS : Bulletin Météo
13h20 : MOUJAZ RIYADI
13h30 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
14h15 : NEWS : ECO NEWS
14h20 : JOURNAL AMAZIGH
14h35 : SAMHINI
16h10 : FEUILLETON : AHLAM MOURAHIQATAYNE
17h00 : MAGAZINE : ADDINE WA ANNASS h AL MARAA MIN KHLALI NOSSOUSS AL QORAAN-2EME PARTIE
17h30 : MAGAZINE : TOUROUQ AL 3ARIFINE



17h40 : MAGAZINE : 2M KIDS
18h05 : KTAB QRITOU
18h15 : MAGAZINE : CH'HIWATE MAA CHOUMICHA
18h35 : FEUILLETON : ANA OU BNATI
19h25 : SAMHINI
20h15 : NEWS : INFO SOIR
20h35 : QUE DU SPORT
20h40 : NEWS : Bulletin Météo
20h45 : NEWS : ECO NEWS
21h00 : NEWS : AL MASSAIYA
21h25 : NEWS : Bulletin Météo
21h25 : KTAB QRITOU
21h30 : MAGAZINE : MOVIDA h LA PAUSE CULTURELLE
21h40 : RACHID SHOW
22h45 : JINI GOUD
23h35 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
0h15 : MAGAZINE : KI KOUNTI KI WOULLITI h ABDELKBR MARCHANE / HAMID EL KASRI / HASSAN BOUSSOU / ABDESLAM ALIKANE / ASMAE HAMZAOU / MOSTAFABAKBOU
1h20 : MAGAZINE : NGHANIWA MAGHRIBIYA h RAJAA KASABNI / MOHSINE SALAHEDDINE / BADR EL MARRAKCHI / MERYEM CHAKROUNE / GROUPE ARCHACH / HAMID SERGHINI / RABEH MARIWARI / TARIK FARIH
2h45 : MAGAZINE : STUDIO LIVE h AMINUX
3h10 : MAGAZINE : SIHATOUK BAYNA YADAYK
3h40 : SAMHINI
4h25 : ANA OU BNATI
5h10 : DOCUMENTAIRE : LA MUSIQUE DANS LA VIE h LE CHANT DE LA TRANSHUMANANCE



06h00 : La Matinale Français : informations en français, revues de presse, météo , JTs éco, JT sport
08h00 : La Matinale Arabe : informations en arabe, revues de presse, météo , JTs éco et JT sport
10h05 : Emission Idaat (Rediffusion)
11h00 : Edition Dakar
13h00 : Carrefour de la journée : informations en arabe
16h05 : Emission 'Bissaraha'
17h05 : Emission 'Medi investigation'
18h00 : Edition Rabat (Afrique soir) 18/20h : informations en français
20h00 : JT en arabe
21h30 : Emission « Sport Time »
22h05 : Emission "FBM Almouajaha"
23h05 : Emission " Hors Champ "



04h25 : Tfou
06h30 : Téléshopping
07h20 : Petits secrets entre voisins. Série
08h25 : Demain nous appartient
09h00 : Les feux de l'amour. Série
10h00 : Les 12 coups de midi. Jeu
11h00 : Journal
11h55 : Profession Père Noël. Comédie
13h35 : La fille du Père Noël
15h10 : Quatre mariages pour une lune de miel
16h15 : Mon plus beau Noël
17h20 : Demain nous appartient : Série
18h00 : Journal
18h35 : My million, météo
18h45 : Nos chers voisins, C'est Canteloup
19h00 : Koh-Lanta: Jeu
21h55 : Quotidien. Divertissement
00h10 : Euro millions
00h15 : Programmes de la nuit



04h00 : Le 6h info
04h30 : Télématin. Magazine



07h35 : Amour, gloire et beauté. Série
08h00 : C'est au programme. Magazine
08h55 : Motus. Jeu
09h25 : Les z'amours: Jeu
10h00 : Tout le monde veut prendre sa place. Jeu
11h00 : Journal
11h55 : Ça commence aujourd'hui : magazine
13h00 : Je t'aime etc. Magazine
14h00 : Affaire conclue : Magazine
14h55 : Chéri(e), c'est moi le chef ! Jeu
16h00 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
16h45 : N'oubliez pas les paroles. Jeu
17h55 : Météo
18h00 : Journal
18h40 : Vu
18h55 : Vestiaires
19h00 : Les petits meurtres d'Agatha Christie. Téléfilm
20h30 : Taratata 100% live. Divertissement
22h35 : Les 25 ans de Taratata en 50 chansons
23h35 : Complément d'enquête « secret-défense » : que nous cache l'Etat »
00h50 : Ça commence aujourd'hui
01h45 : Affaire conclue
02h30 : Des arts pour les dieux. Documentaire



04h00 : M6 music
04h50 : M6 kid
06h50 : M6 boutique
08h00 : Desperate housewives. Série
10h45 : Le 12.45
11h30 : Scènes de ménages : Série
11h50 : Un Noël sur mesure. Comédie
13h50 : La trêve de Noël. Drame
15h30 : Les reines du shopping
16h40 : Chasseurs d'appart'
17h45 : Le 19.45
18h25 : Scènes de ménages. Série
19h00 : NCIS : enquêtes spéciales : série
20h45 : NCIS : enquêtes spéciales : série
23h15 : Sons of anarchy: série américaine
00h40 : Les nuits de M6



17h45 : Arte journal
18h05 : 28 minutes
18h50 : Tu mourras moins bête
18h55 : Un enfant disparaît. Téléfilm
20h25 : Personne ne bouge ! Magazine
21h00 : Sting, l'électron libre
21h55 : Tracks
22h40 : David Bowie. Concert
23h45 : OJ Simpson : made in America
01h20 : Streetphilosophy
01h50 : Arte regards
02h20 : Arte journal



04h00 : Ludo
06h40 : On a la solution
06h50 : Dans votre région
07h50 : 9h50 le matin
08h50 : Edition des régions
09h15 : Midi en France. Magazine
10h00 : Le 12-13
10h55 : Météo à la carte. Magazine
11h50 : Rex : série allemande
14h10 : Des chiffres et des lettres. Jeu
14h50 : Harry. Jeu
15h30 : Slam. Jeu
16h10 : Questions pour un champion. Jeu
17h00 : Le 19-20
18h00 : Tout le sport
18h25 : Plus belle la vie : Série française
18h55 : Dutronc, la vie malgré lui. Documentaire
20h40 : Van Gogh. Film
23h25 : Coluche : le bouffon devenu roi. Documentaire
01h25 : La vie secrète des chansons
02h25 : Les matinales
02h55 : Questions pour un champion



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Province Rhama
GROUPEMENT DES
COLLECTIVITES TERRITO-
RIALES RHAMNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OU-
VERT N° 02/2020

Le 29 Septembre 2020, à 11 Heures il sera procédé, dans les Bureaux de la Province Rhama (salle de réunion Conseil Provincial Rhama) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit du Groupement des Collectivités Territoriales Rhama pour :
ACQUISITION DE MATERIEL MEDICAL POUR L'HOPITAL PROVINCIAL ET LES CENTRES DE SANTES RHAMNA
Cautionnement provisoire : (40 000,00) Quarante Mille Dirhams
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million Quatre Cent Quatre Vingt Mille Trois Cent Seize Dirhams (2.480.316,00 Dh)

Le dossier d'appel d'offre peut être retirés auprès de la division de Budget et de marchés de la province Rhama, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma/>

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des marchés de la Province Rhama
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation
NB : Les échantillons réels et prospectus sont déposés avant le 28/09/2020 à 14 Heures

N°6878/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
DIRECTION PROVINCIALE E DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 21/2020/DPA/4/FIDA
Du 01/10/2020
à 10 Heures

Le Jeudi 01 Octobre Deux Mille Vingt (01/10/2020) à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Achat de ruches peuplées avec hausses au profit des femmes rurales des communes territoriales d'Aghbala, Bouferda, Tizi N'isly et Naour de la Province de Beni Mellal, dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDRMA).

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service Support (bureau des marchés) de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Neuf Mille Dirhams (9 000,00 dh).
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Deux Mille Quatre Cent Dirhams TTC (302 400,00 DHTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°

2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal;
- Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de consultation dudit appel d'offre.
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

N°6879/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION PROVINCIALE E DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 22/2020/DPA/4/FIDA
DU 01/10/2020
à 12 Heures

Le Jeudi 01 Octobre Deux Mille Vingt (01/10/2020) à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Achat du matériel apicole au profit de la femme rurale, Communes Territoriales d'Aghbala, Bouferda, Tizi N'isly et Naour de la province de Beni Mellal dans le cadre du Projet de Développement Rural des Montagnes de l'Atlas (PDRMA).

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service Support (bureau des marchés) de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Neuf Mille Dirhams (9 000,00 dh).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre Vingt Huit Mille Cinq Cent Huit Dirhams TTC (288 508,80 DHTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal;
- Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les listes de matériel, les fiches techniques, brochures et catalogues originaux, le catalogue original de chaque matériel technique et l'attestation provenant du fabricant doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la DPA avant le 30/09/2020 à 16H30

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9

du règlement de consultation dudit appel d'offre.
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

N°6880/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION PROVINCIALE E DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°17/2020/DPA/4/SMOPFA

Le 06/10/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : «ACHAT ET LIVRAISON DE MATERIEL TECHNIQUE AU PROFIT DES EQUIPES METIERS BENEFICIAIRES DU PROJET DE REHABILITATION DE L'OLIVIER DANS LE CERLE D'EL KSIBA, PROVINCE DE BENI MELLAL».

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service du Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 12 000,00 DH (Douze mille Dirhams).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Quatre Vingt Dix Mille Mille Neuf Cent Soixante Dirhams (599 960,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal;
- Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les listes de matériel, les fiches techniques, brochures et catalogues originaux, le catalogue original de chaque matériel technique et l'attestation provenant du fabricant doivent être déposés dans le bureau des marchés de la DPA au plus tard le 05/10/2020 à 10h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation dudit appel d'offre
Aucune visite des lieux n'est prévue dans le cadre du présent marché.

N°6881/PA

" INSTRUMENTATION MESURE ET REGULATION INDUSTRIELLE" SARL Par Abréviation « I.M.R.I »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 2.000.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 22, RUE LE CATELET N°10 3ème ETAGE CASABLANCA
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL STATUTS REFOUDUS

I/ Aux termes d'un PV AGE en date du 18/08/2020 il a été décidé ce qui suit :
-Augmentation du capital social de 1.000.000,00 DHS à 2.000.000,00 DHS par incorporation du report à nouveau à hauteur de 10.000 parts nouvelles de

100,00 DHS au profit de Mr M'HAMED OUHAJOU et Mr ABDELMAJID BELARBI.
- Etablissement des statuts refondus (M.A.J).
- Renouveler Mr M'HAMED OUHAJOU et Mr ABDELMAJID BELARBI en leur qualité de cogérants pour une durée illimitée.
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 744369 en date Du 31/08/2020.

N°6882/PA

CHEZ BAKHACH – SARL
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/10/2019, il a été établi les Statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les Suivantes :
Dénomination : CHEZ BAKHACH – S.A.R.L.
Forme Juridique : SARL
Objet :

□ Restauration sur place et à emporter, livraison, salon de thé ;
□ Restaurant pizzeria, tous types de restauration rapide, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, livraison à domicile, la vente de boissons conformément à la législation en vigueur ;

Siège Social : N°1 LOTISSEMENT SIDI MOUSSA RDC EL JADIDA. DUREE : 99 ans

Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 DHS chacune
Mr. BAKHACH ABDERRAHIM : 300 parts

□ Mr. BAKHACH ABDELKRIM : 300 parts
□ Mme. BEN HOUMANE FATHA : 200 parts
□ Mme. ABID FATNA : 200 parts
GERANCE :

* M. BAKHACH ABDERRAHIM, Gérant de la Société.
* M. BAKHACH ABDELKRIM, Co-gérant de la Société.

La Société sera valablement engagée par la signature séparée des Deux Cogérants.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance d'EL JADIDA le 10/10/2019
Sous le N° 24327. RC.N° 15893.

N°6883/PA

DEFI-COURSES
Société à responsabilité limitée au capital de

2.800.000,00 dirhams
Siège social : Résidence Ahl Al Fadila, 2ème étage, App 14, angle rue Goulmima et Ait Baha, Casablanca
R. C. Casa. 339 671 – I.F. 01004426 – ICE 001544030000044

TRANSFERT

I/ Aux termes du Procès-verbal en date du 15 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- Le transfert du siège social de la société dans la même ville : De : Casablanca – 45, Avenue Hassan II, Casablanca
A : Casablanca – Résidence Ahl Al Fadila, 2ème étage, App 14, angle rue Goulmima et Ait Baha
- La modification de l'article 5 des statuts de la société en conséquence ;
- L'approbation et l'adoption des statuts de la société mis à jour.

II/ Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 12 août 2020 sous le numéro 742789.

N°6884/PA

DENIA HOLDING
Société anonyme au capital de

25.700.000,00 dirhams
Siège social : 131, Bd d'Anfa, Résidence Azur Bureau n°11B Casablanca
R.C. Casa. 339 459 - I.F. 18718085 - ICE n° 000512981000046

REDUCTION SUIVIE D'UNE AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

I. Aux termes d'un procès-verbal en date du 22 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
• La réduction du capital social de 138.912.400,00 à 3.700.000,00 dirhams par résorption des pertes,
• L'augmentation du capital social d'un montant de 22.000.000,00 dirhams portant ainsi le capital social de 3.700.000,00 dirhams à

25.700.000,00 dirhams, par émission de 220.000 actions nouvelles de 100 dirhams chacune, à souscrire en numéraire et à libérer de la totalité à la souscription.

• Donne Pouvoirs au Conseil d'Administration pour la réalisation définitive de la réduction et de l'augmentation du capital social.

II. Aux termes d'un procès-verbal en date du 23 juillet 2020, le Conseil d'Administration a :
• Constaté la réalisation définitive de la réduction du capital social de 138.912.400,00 à 3.700.000,00 dirhams et de son augmentation de 3.700.000,00 dirhams à 25.700.000,00 dirhams décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 2020 ;

• Modifié en conséquence, les articles 6 et 7 des statuts de la société

• Adopté les statuts mis à jour et mis en conformité avec les nouvelles dispositions de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

III. Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 31 Août 2020 sous le numéro 744414.

N°6885/PA

ACYLOG
Société à responsabilité limitée au capital de

1.200.000,00 Dirhams
Siège social : 33, Avenue Hassan SGHIR, 10ème étage – B.10 - Casablanca R. C. Casa. 296719 – I.F. 14486624
CONTINUATION DE LA SOCIETE

I/ Aux termes du procès-verbal en date du 29 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la continuation de la société bien que sa situation nette soit négative.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 31 août 2020 sous le numéro 744412.

N°6886/PA

ALASOURCE
Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de

266.700,00 dirhams
Siège social : Rue Zahrat AL-LOUELOUE, n° 32, Hay Erraha, Beauséjour - Casablanca
R. C. Casa. n° 260785 – I.F. n° 40496267 – I.C.E. 001540098000090

CONTINUATION DE LA SOCIETE

I/ Aux termes des Décisions de l'Associée Unique en date du 26 juin 2020, il a été décidé la continuation de la société malgré une situation nette négative.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 12 août 2020 sous le numéro 742789.

N°6887/PA

RADIO PLUS
Société anonyme au capital de

10.700.000,00 Dirhams
Siège social : 5ème étage, Immeuble Marhaba, Angle Boulevard Mohamed Cheikh Saadi et Avenue du 29 février – Talbouraj, Agadir-Ida Outanane
R. C. Agadir n° 11.765 - I.F. n° 06903831 - I.C.E. n° 001526206000075

CONTINUITE DE LA SOCIETE

I/ Aux termes du procès-verbal en date du 26 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la continuation de la société malgré une situation nette négative.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 29 juillet 2020 sous le numéro 741507.

N°6889/PA

MAROC YACHT LOCATION
Société à Responsabilité Limitée au capital de

1.000.000,00 de dirhams
Siège Social : 130, boulevard Zerkoutni, Immeuble FOCH, Appart. n°12, 1er étage, Casablanca
R. C. Casa. 281253 – I.F. 14433527
CONTINUITE DE LA SOCIETE

I/ Aux termes du procès-verbal en date du 26 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la continuation de la société malgré une situation nette négative.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 12 août 2020 sous le numéro 742784.

N°6890/PA

SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION
Société anonyme au capital de

300.000,00 dirhams
Siège social : 20, rue Mostafa EL MAANI, Casablanca
R. C. Casa. 158.751 - I.F. 1105073 – I.C.E. 0002834600085
CONTINUITE DE LA SOCIETE

I/ Aux termes du procès-verbal en date du 30 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la continuation de la société malgré une situation nette négative.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 12 août 2020 sous le numéro 742787.

N°6889/PA

MAROC YACHT LOCATION
Société à Responsabilité Limitée au capital de

1.000.000,00 de dirhams
Siège Social : 130, boulevard Zerkoutni, Immeuble FOCH, Appart. n°12, 1er étage, Casablanca
R. C. Casa. 281253 – I.F. 14433527
CONTINUITE DE LA SOCIETE

I/ Aux termes du procès-verbal en date du 26 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la continuation de la société malgré une situation nette négative.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 12 août 2020 sous le numéro 742784.

N°6890/PA

SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION
Société anonyme au capital de

300.000,00 dirhams
Siège social : 20, rue Mostafa EL MAANI, Casablanca
R. C. Casa. 158.751 - I.F. 1105073 – I.C.E. 0002834600085
CONTINUITE DE LA SOCIETE

I/ Aux termes du procès-verbal en date du 30 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la continuation de la société malgré une situation nette négative.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 12 août 2020 sous le numéro 742788.

N°6891/PA

LES HUILES D'OLIVES DE LA MEDITERRANEE
Société à Responsabilité Limitée au capital de

5.100.000,00 dirhams
Siège Social : 20, Rue Mostafa EL MAANI, Casablanca
R. C. Casa. 242493 – I.F. 40425015 – I.C.E. 0002419100041
CONTINUATION DE LA SOCIETE

I/ Aux termes du procès-verbal en date du 22 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la continuation de la société malgré une situation nette négative.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 29 juillet 2020 sous le numéro 741506.

N°6892/PA

SOCIETE IMMOBILIERE SAINT MICHEL ATLANTIDE
Société à Responsabilité Limitée d'associé unique au capital de

250.000,00 dirhams
Siège Social : Angle rue Saad Ben Abi Ouakkas et Othman Ben Afane, Casablanca
R.C. Casa. 102 055 – I.F. 01 085 134
CONTINUATION DE LA SOCIETE

I/ Aux termes des Décisions de l'Associée Unique en date du 22 juin 2020, il a été décidé la continuation de la société malgré une situation nette négative.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 29 juillet 2020 sous le numéro 741507.

N°6893/PA

GLOBAL BOAT LOCATION
Société A Responsabilité Limitée d'Associé unique au capital de

100.000,00 Dirhams
Siège Social : 130, boulevard Zerkoutni, Immeuble FOCH, Appt. n°57, 10ème étage - Casablanca
R. C. Casa. 355247 – I.F. 18802270 – I.C.E. 001695092000026
CONTINUATION DE LA SOCIETE

I/ Aux termes des Décisions de l'Associée Unique en date du 29 juin 2020, il a été décidé la continuation de la société malgré une situation nette négative.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 12 août 2020 sous le numéro 742786.

N°6894/PA

M2H S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 120.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 9, IMAM AL HARAMAIN-MAARIF- CASABLANCA CONTINUATION DE LA SOCIETE
L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société « M2H » a décidé en date du 10 Juillet 2020 conformément à l'article 86 de la loi 5-96, la continuation de la société.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/09/2020 sous le n° 744514.
POUR EXTRAIT Et MENTION

N°6869/PA

TELETOUR SARLAU
RC N°75213

Aux termes procès verbal extraordinaire du 11/08/2020, il a été approuvé :

Le décès de l'associé MR MOHAMED MOUKHTABIR et le transfert de ses parts sociales à ses héritiers, du fait que ces parts sont librement transmissibles par voie de succession de plein droit et conformément aux dispositions statutaires ; soit 1.000,00 (Mille) parts sociales, qui ont été transférés et réparties entre les héritiers conformément à l'acte d'héritage

Le décès de l'ancien gérant unique MR MOHAMED MOUKHTABIR, Porteur de la carte d'identité nationale N°B166678 ET la nomination MR ABDERRAZAK MOUKHTABIR, Nationalité Marocaine, Né le 08/11/1981, Demeurant à CASABLANCA DERB KOREA RUE 42 N° 41, Porteur de la carte d'identité nationale N° BL 70249, comme gérant unique de la dite société pour une durée illimitée

La transformation de la forme juridique de la dite société de SARL d'associé unique à SARL.

L'approbation des nouveaux statuts de la dite société

Le dépôt légal a été effectué

tué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/09/2020 sous n°744575.
N°6870/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION FES-MEKNES PROVINCE DE BOULEMANE
COMMUNE TALZEMT
SERVICE TECHNIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (Séance publique)
N° 02/2020/C.T

Le 02/10/2020 à 12 H, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président de la Commune Talzemt, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

-Aménagement source ez-zaytoune et labbib ;
-Aménagement source Ait Ouaryache.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de Service Technique de La Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7000,00.Dhs (Sept Mille Dirhams)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 206 330,40 Dhs (Deux cent six Mille trois cent trente Dirhams,40 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
o Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune,
o Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
o Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

o Soit l'envoyer électroniquement par portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à

fournir sont celle prévues par l'article n°12 du règlement de consultation.
N°6871/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION FES-MEKNES PROVINCE DE BOULEMANE
COMMUNE TALZEMT
SERVICE TECHNIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (Séance publique)
N° 01/2020/C.T

Le 02/10/2020 à 10 H, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président de la Commune Talzemt, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet Construction objet d'art au douar Iben Dahaten Commune Talzemt Province de Boulemane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de Service Technique de La Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2000,00.Dhs (Deux Mille Dirhams)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 83892,00 Dhs (Quatre vingt trois Mille huit cent quatre vingt douze Dirhams,00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
o Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune,
o Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
o Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

o Soit l'envoyer électroniquement par portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n°12 du règlement de consultation.
N°6872/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA
CONSEIL PREFECTORAL
Avis d'appel d'offres ouvert sur offres des prix
N° 04/2020

Le 30 /09/ 2020 à 11 heures il sera procédé au siège du Conseil Préfectoral à la Préfecture de SKHIRATE-TEMARA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE KRIFLA RELIANT LA RP401 ET DOUAR KRIFLA A LA COMMUNE D'OU M AZZA»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires financières et du patrimoine, relevant du Conseil Préfectoral de Skhirate-Témara. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :20.000,00 DHS (Vingt milles dirhams).

L'estimation est fixée à la somme de : 1.562.204,04 DHS (Un million cinq cent soixante-deux mille deux cent quatre dirhams et quatre Centimes).

Le contenu ainsi que la présentation et la remise des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
*soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du conseil préfectoral
*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité
* soit les envoyer par envoi électronique via le portail des marchés de l'Etat :

www.marchespublics.gov.ma.
soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N°6873/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Province Rhamna
GROUPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES RHAMNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2020

Le 29 Septembre 2020, à 10 Heures il sera procédé, dans les Bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion Conseil Provincial Rhamna) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit du Groupement des Collectivités Territoriales Rhamna pour : TRAVEAUX D'AMENAGEMENT HOPITAL PROVINCIAL RHAMNA

Cautionnement provisoire : (40 000,00) Quarante Mille Dirhams
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million Quatre Cent Quatre Vingt Mille Trois Cent Seize

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BENSLIMANE
CERCLE DE BENSLIMANE
CAIDAT ZIAIDA
COMMUNE ZIAIDA

AVIS RECTIFICATIF de l'A.O.O N° 04/2020

Le président de la commune ziaida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offre N°04/2020 relative aux Travaux d'adduction en eaux potable par bornes fontaines au douars ouled Az-zouz et ouled Tarfaya de la commune ZIAIDA que :
-La date d'ouverture des plis de l'A.O.O N° 04/2020 est reportée au 17 Septembre 2020 à 10H00 au lieu du 08 Septembre 2020.
-L'offre technique n'est pas exigé pour la constitution du dossier.

Le reste est inchangé

N°6875/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT d'appel d'offres ouvert N° 04/2020/FDR

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 04/2020/FDR relatif aux : **Travaux de construction d'une école communautaire au centre El Borj (1ère tranche) - Province de Khénifra**, publié dans les journaux :

- Libération n° 9091 du 14-15-16/08/2020
- Itihad Lichtiraki n° 12564 du 17/08/2020

Lesdites modifications concernent :

- la date d'ouverture des plis qui est reportée au 16/09/2020 à 10 heures.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage qu'est fixée à la somme de **trois million quatre cent quatre vingt onze mille six cent quatre vingt dix huit dirhams (3.491.698,00 DHS TTC).**

LE DOSSIER TECHNIQUE

*Pour les concurrents non installés au Maroc : Les pièces à fournir sont celles prévues par le paragraphe B de l'article 25 de Décret n° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.

- Des modifications concernent aussi le règlement de la consultation, le CPS et le bordereau des prix.

Le reste inchangé.

Les modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N°6877/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
DIRECTION REGIONALE DU TENSIF
Branche Eau
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AVIS RECTIFICATIF ET REPPORT

AO N°78/DR2/2020

Travaux de réparation des conduites de diamètre supérieur à 400 mm au niveau des ouvrages relevant du secteur de production safi (SP2/2)

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres n° 78/DR2/2020, relatif aux travaux de réparation des conduites de diamètre supérieur à 400 mm au niveau des ouvrages relevant du secteur de production safi SP2/2

1/ Que la date limite de remise des offres et d'ouvertures des plis est reporté au 24/09/2020 à 09h30.

2/ que l'article 21.2 du RCDP a été modifié et devient comme suit :

• Est considéré comme projet similaire un projet relatif à :

- La réparation de conduites de diamètres supérieurs ou égale à 400 mm ET
- Travaux de réparation par manchon de réparation des conduites en béton précontraint de diamètres supérieurs ou égale à 400 mm,

- Les concurrents doivent avoir réalisés les projets similaires pendant les dix dernières années.
- Nombre de références exigées de projets similaires : au moins deux projets similaires.

N°6876/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE CHEFCHAOUEN
CERCLE DE BAB TAZA
CAIDAT DE DARDARA
COMMUNE
DE DARDARA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°03/2020/INDH
Le lundi 28 septembre 2020 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la province de Chefchaouen, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°03/2020/INDH pour création de deux unités de préscolaire aux douars Aoudal et Chkora, C.T Dardara Province De Chefchaouen
Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré auprès du ser-

vice technique communal. Il peut également être retiré à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma. - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.320,00DH (six mille trois cent vingt dirhams 00cn). - L'estimation de cout des travaux établie par le maitre d'ouvrage est fixé à 350.090,00 dhs trois cent cinquante mille vingt dix dirhams 00 centimes hors taxe. - Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° : 2-12-349 du 8jounada ler 1434/20 mars 2013) relatif aux marchés publics . - Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé

leurs plis au service technique communal. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis. - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics. Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par le décret n° : 2-12-349 précité et règlement de consultation
N°6863/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELET
CERLE DE MIDELET
CAIDAT DE ZAIDA

COMMUNE TERRITO-
RIALE DE ZAIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 1/2020/CTZ
Le 30/09/2020 à Dix heures (10h00mn), il sera procédé, dans la salle de réunion au Siège de la Commune Territoriale de Zaida, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à : Extension du Réseau d'électricité à Zaida et aux douars Cités ci-dessous :
-Tamelalte-Takdarte-Taajlita-Tachroute-Ait Ali et Zaida Centre-Ait Alla Ou Mimoun-Ait Mouli Ait Khouya- Blal Tarklaoute-Izatimne-Tanslamte-Ait Iloussan-Ait Daoud Ou Rahou-Boulaajoul. Le dossier d'appel d'offres peut être

retiré au service technique à la Commune de Zaida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente Mille Dirhams. (30 000,00dhs).
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à somme de : Huit cent cinquante quatre mille trois Cent treize Dirhams et 06 Centimes (854 313,06dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux mar-

chés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer l'contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés à la commune de Zaida .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Le dépôt des plis des offres peut s'effectuer par voie électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N°6864/PA

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
برسم سنة 2020

ستتظم جماعة تشرقي في يوم السبت 10 أكتوبر 2020. بمقر الجماعة الكائن بالعيون امتحان الكفاءة المهنية وذلك كما هو مبين في الجدول التالي
جدول يبين الدرجات المعنية بامتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020.

الإطار الحالي	الدرجة التي يشتملها	عدد المناصب الممتحن في شتملها	الشروط النظامية المطلوبة	آخر أجل لإدراج الطلبات
تقني من الدرجة الثانية السلم 10	تقني من الدرجة الأولى السلم 11	01 منصب واحد	يقتض الامتحان في وجه التقنيين من الدرجة الثانية السلم 10 المتوفرين على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة المحدد في أول اختبار	2020/10/05
مساعد تقني من الدرجة الثالثة السلم 6	مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7	01 منصب واحد	يقتض الامتحان في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة السلم 6 المتوفرين على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة المحدد في أول اختبار	2020/10/05
مساعد إداري من الدرجة الثانية السلم 7	مساعد إداري من الدرجة الأولى السلم 8	01 منصب واحد	يقتض الامتحان في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثانية السلم 7 المتوفرين على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة المحدد في أول اختبار	2020/10/05

* ترسل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموارد البشرية لجماعة تشرقي. قبل 2020/10/05
حذر بتشرقي في: 2020/08/17
رئيس المجلس
N°6868/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 35/2020/BP

Le 29/09/2020 à 11 h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
Mise à niveau de la ville d'Azrou : Travaux d'aménagement des quartiers Tajj et Tibouglaline à la ville d'Azrou « Province d'Ifrane ».
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Soixante Mille Dirhams (60 000,00 Dhs).**
- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre Million Sept Cent Vingt Neuf Mille Deux Cent Dirhams (4 729 200,00 Dhs).**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Conseil Provincial d'Ifrane.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés du Conseil Provincial d'Ifrane avant le 11 h 00mn (heure limite pour le dépôt des échantillons).
Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION
B	4	B1 ; B3 ; B4 et B11

N°6867/PA

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
للقائدة الموظفين المنتظمين إلى ميزانية جماعة سيدي احمد السايح برسم سنة 2020

تنظم جماعة سيدي احمد السايح يوم : 2020/10/03 امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لقايدة الموظفين المنتظمين إلى ميزانية جماعة سيدي احمد السايح المستوفين للشروط النظامية لولوج الدرجات الممثلة بالجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقي	شروط لولوج الامتحان	المقتصد بشتملها	ملف الترشيح
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	يقتض امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى الإطارات أو الدرجات المستوفين الشروط النظامية للاختبارات الكتابية.	يحدد عدد المناصب الإداري بشتملها في حدود 13 في المائة لكل درجة من عدد المترشحين المستوفين الشروط النظامية	تودع طلبات الترشيح من طرف المعنيين بالأمر شخصياً بمكتب الموارد البشرية بجماعة سيدي احمد السايح في أجل القصد 2020/09/25
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7	يحدد عدد المناصب التقني بشتملها في حدود 13 في المائة لكل درجة من عدد المترشحين المستوفين الشروط النظامية	تودع طلبات الترشيح من طرف المعنيين بالأمر شخصياً بمكتب الموارد البشرية بجماعة سيدي احمد السايح في أجل القصد 2020/09/25

مركز الامتحان مقر جماعة سيدي احمد السايح.
N°6865/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 36/2020/BP

Le 29/09/2020 à 12 h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
Mise à niveau du centre Sidi Addi : Etude Technique et suivi de l'exécution des travaux de renouvellement et d'extension de réseau d'assainissement liquide du centre Sidi Addi à la commune Sidi El Makhfi « Province d'Ifrane ».
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinque Mille Dirhams (5 000,00 Dhs).**
- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Cent Quatre Vingt Mille Dirhams (180 000,00 Dhs).**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Conseil Provincial d'Ifrane.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément suivant :

CODE	Domaine d'activités
D17	Voirie, réseau d'assainissement et eau potable

N°6866/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie,
des Finances et de la Ré-
forme de l'Administration
Direction des Affaires
Administratives et Générales
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE
PRIX N°43/2020/
MEFRA/AC/TRA
RESERVE AUX PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES
NATIONALES, AUX CO-
OPERATIVES OU UNE
UNION DE COOPERA-
TIVES ET AUX AUTO-EN-
TREPENEURS

Le 28 septembre 2020 à 10h00,
il sera procédé, dans la salle
de réunions de la Direction
des Affaires Administratives
et Générales (DAAG) du Mi-
nistère de l'Economie, des Fi-
nances et de la Réforme de
l'Administration, sise au
2ème étage, entrée D, bâti-
ment extension, quartier ad-
ministratif, Rabat - Chellah, à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur of-
fres de prix pour les presta-
tions de traduction de
documents officiels du Minis-
tère de l'Economie, des Fi-

nances et de la Réforme de
l'Administration à Rabat-
Chellah.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service des
Achats de la Direction des Af-
faires Administratives et Gé-
nérales - Ministère de
l'Economie, des Finances et
de la Réforme de l'Adminis-
tration - Rabat - Chellah. Bu-
reau n°208, 2ème étage Entrée
«D», Il peut être téléchargé à
partir du portail marocain des
marchés publics (www.mar-
chespublics.gov.ma) et du site
Internet du Ministère de

l'Economie, des Finances et
de la Réforme de l'Adminis-
tration (www.finances.gov.
ma) rubrique " Appel d'Of-
fres rubrique".
Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à :
- Cinq Mille Dirhams (5
000,00 DH)
L'estimation annuelle des
coûts des prestations établies
par le maître d'ouvrage est
fixée à :
- Trois cent quinze mille
neuf-cent-vingt dirhams
Toutes Taxes Comprises (315
920,00 DH TTC)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du dé-
cret n°2-12-349 du
20/03/2013 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récé-
pissé, leurs plis dans le bureau
d'ordre de la DAAG du Mi-
nistère de l'Economie, des Fi-
nances et de la Réforme de
l'Administration ;
- Soit les envoyer par courrier
recommandé, avec accusé de
réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président
de la commission d'appel
d'offres au début de séance et
avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, leurs plis,
par voie électronique à partir
du portail marocain des mar-
chés publics.
Les pièces justificatives à four-
nir sont celles prévues par
l'article 6 du règlement de la
consultation.
- En application des disposi-
tions :
o De l'article 6 de l'arrêté n°
3011.13 du 24 hja 1434 (30 Oc-
tobre 2013), du Ministre de

l'Economie et des Finances,
pris pour l'application de l'ar-
ticle 156 du décret n° 2-12-349
du 8 jourmada I 1434 (20 mars
2013);
o Des articles 25 et 156 du dé-
cret n°2-12-349 tels qu'ils ont
été modifiés et complétés par le
décret n°2-19-69 du 18 Rama-
dan 1440 (24/05/2019).
Il est à signaler que le présent
appel d'offres est réservé aux
petites et moyennes entre-
prises nationales, aux coopé-
ratives, aux unions de
coopératives et aux auto-en-
trepreneurs.
Les concurrents sont invités à
fournir les pièces prévues par
l'article 4 de l'arrêté précité,
par l'article 25 du décret n°2-
12-349 tel qu'il a été complété
et modifié et par l'article 6 du
règlement de consultation.
N°6858/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale des Eaux et Forêts
Fès Meknès

Avis de report d'appels d'offres ouverts

Le Directeur provincial de la Direction provinciale de FES informe le public que la séance d'ouverture des plis des appels d'offre cités ci-dessous programmée le Mercredi 16 Septembre 2020 à partir de 10h, sera reporté à la date du **Mardi 29 septembre 2020** à partir de 10h au siège de la direction provinciale de FES relevant de l'ARF de la région Fès Meknès.

N° de la Consultation Architecturale	Objet	Estimation des coûts des Travaux en Dhs HT
83/2020	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction du lycée collégial al houda 2 situé à la commune urbaine de zouagha et relevant de la direction provinciale à Fès	5 833 300,00 Dhs (Cinq Million Huit Cent Trente Trois Mille Trois Cent
84/2020	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction du lycée qualifiant Fquih ghazi Al Houseini situé à la commune urbaine de Sais et relevant de la Direction Provinciale à Fès	8 333 300,00 Dhs (Huit Million Trois Cent Trente Trois Mille Trois Cent
85/2020	Etudes architecturales et suivi des travaux d'extension des écoles Tabari situé à la commune urbaine De Jnan Ward Et Al Wiam Situé A La Commune Urbaine De Zouagha Et Sat. Sabati Situé à la commune urbaine de Sais et relevant de la direction provinciale à Fès	3 450 000,00 Dhs (Trois Million quatre Cent Cinquante Mille Dirhams)
86/2020	Etudes Architecturales et suivi des travaux de construction de l'école Al Izdihar situé à la commune urbaine de Zouagha et relevant de la direction provinciale à Fès.	5 542 000,00 Dhs (Cinq Million Cinq Cent Quarante Deux Mille
87/2020	Etudes architecturales et suivi des travaux d'extension de deux lycées collégiaux: Ibn Achir situé à la commune urbaine de Zouagha et relevant de la direction provinciale à Fès.	1 950 000,00 Dhs (Un Million Neuf Cent Cinquante Mille Dirhams).

N°6862/PA

Le reste sera inchangé

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale des Eaux et Forêts
Fès Meknès

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (SEANCE PUBLIQUE)
N° 05/2020/DPEFLCD/EKS du 30/09/2020

Le 30/09/2020 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs aux Travaux de d'entretien des périmètres de plantations anciennes répartis en 07 lots:

- Lot n°1 : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le périmètre de Saguia Yaagoubia sur deux parcelles de 110ha, dans une superficie globale de 380 ha, situé dans le territoire de la C/R de Jbil et C/U d'El Kelaa des Sraghna - Province d'El Kelaa des Sraghna ;
- Lot n°2 : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le périmètre dénommé Koudat El Menjel sur 50 ha, situé dans les Collectivités Territoriales de Zenada, Jbil et Mayate-Province d'El Kelaa des Sraghna ;
- Lot n°3 : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans Périmètre de Koudat Lcmri, sur une superficie de 50 ha, situé dans le territoire de la Collectivité territoriale d'Oulad Yaagoub - Province d'El Kelaa des Sraghna ;
- Lot n°4 : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes Le Périmètre de Koudat Hors Saguia Yaagoubia, sur une superficie de 50 ha, situé dans le territoire de la C/U d'El Kelaa des Sraghna Province d'El Kelaa des Sraghna ;
- Lot n°5 : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le périmètre dénommé Koudat Laassala, sur une superficie de 30 ha, situé dans la Collectivité Territoriale de Jbil-Province d'El Kelaa des Sraghna ;
- Lot n°6 : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le Périmètre Sidi Abdellah 2. Sur une superficie de 30 ha, sis dans Collectivité Territoriale d'Oulad Sbih-Province d'El Kelaa des Sraghna ;
- Lot n°7 : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le Périmètre Chaabat El Boutia. Sur une superficie de 28 ha, sis dans Collectivité Territoriale de Joualla-Province d'El Kelaa des Sraghna ;

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de lutte contre la désertification d'El Kelaa des Sraghna Quartier Administratif-El Kelaa des Sraghna ou téléchargé à partir du site www.marchespublics.gov.ma.

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de Quinze Mille dirhams (15.000,00Dh) pour le Lot n°01 et de Dix Mille Dirhams (10.000,00 Dhs) pour chaque lot du reste des lots à savoir les Lots 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées aux sommes de :

- Lot n° 1 : Six Cent Soixante-quatorze Mille Cent Douze dirhams (674 112,00dhs TTC)
- Lot n° 2 : Trois Cent Quatre-vingt-treize Mille Huit Cent Quarante dirhams (393 840,00dhs TTC)
- Lot n° 3 : Trois Cent Quatre-vingt-douze Mille Six Cent Quarante dirhams (392 640,00dh TTC)
- Lot n° 4 : Deux Cent Quatre-vingt-dix-sept Mille Soixante-douze dirhams (297 072,00dh TTC)
- Lot n° 5 : Deux Cent Soixante-quinze Mille Deux Cent Quatre-vingt dirhams (275 280,00 dh TTC)
- Lot n° 6 : Deux Cent Soixante-trois Mille Deux Cent Quatre-vingt dirhams (263 280,00 Dhs TTC)
- Lot n° 7 : Deux Cent Cinquante et Un Mille Deux Cent Trente-deux dirhams (251 232,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de lutte contre la désertification d'El Kelaa des Sraghna Quartier Administratif-El Kelaa des Sraghna ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation (Article 4).

Production de copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrées par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts - Département des Eaux et Forêts pour les 07 lots et qui sont comme suit :

Lot	Secteur	Catégorie	classe
Lot n°1	1	1-4	4
Lot n°2	1	1-4	4
Lot n°3	1	1-4	4
Lot n°4	1	1-4	5
Lot n°5	1	1-4	5
Lot n°6	1	1-4	5
Lot n°7	1	1-4	5

Conformément au paragraphe I-1, l'article 23 du décret n° 2.12.349 précité, une réunion est prévue le 14/09/2020 à 11 :00heures au siège de la direction provinciale des eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna, ayant pour objet de porter des clarifications et explications sur les spécificités des travaux objet de présent appel d'offres ouvert. Sont invités à la présente réunion toute personne physique, moral ou groupement comptant : soumissionner au présent appel d'offre.

NB : les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de la consultation.
N°6861/PA

ROYAUME DU MAROC
Université Hassan II – Casablanca
Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers
Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°36IUHC/2020 (SEANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence (Site Casablanca, sis à 19, Bd Tarik Ibnou Ziad Casablanca) de l'Université Hassan II de Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offre	Objet	Estimation en dhs TTC	Montant du cautionnement provisoire en dirhams	Date et Heure
36IUHC/2020	Achat de matériels Scientifiques destinés à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca en Trois (3) lots au titre de l'année budgétaire 2020 Lot 1 : Laboratoire de Construction et de Technologie électrique Lot 2 : Matériel d'analyse d'huile et de métrologie Lot 3 : Matériel Scientifique pour la filière Intelligence Artificielle et Génie Informatique.	Lot 1 : 250 680,00 Lot 2 : 341 880,00 Lot 3 : 143 960,00	Lot 1 : 3 800,00 Lot 2 : 5 100,00 Lot 3 : 17 160,00	25/09/2020 à 11h00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés gratuitement du bureau du service économique de L'Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers De Casablanca (Site ENSAM, Av. Nile, 150 Casablanca). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- 1- Soit déposer, contre récépissé, dans le bureau du service des marchés de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca de l'université Hassan II (sise à 19, Bd Tarik Ibnou Ziad Casablanca) jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- 2- Soit déposer contre récépissé au siège de la présidence de l'Université Hassan II Casablanca site Casablanca, le jour de l'ouverture des plis ;
- 3- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- 4- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- 5- La documentation et les prospectus techniques doivent être déposés au niveau du bureau du service Marché du siège de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca Site Casablanca sise à Tarik Ibnou Ziad Casablanca, le 24/09/2020 avant 16 heures dernier délai.
- 6- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°6859/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
CERCLE SHARIJ SANHAJA
CAIDAT SIDI AISSA
COMMUNE SIDI AISSA BEN SLIMANE.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2020 « Séance publique »

Le lundi 28/09/2020 : à 10H du matin, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune Rurale Sidi Aissa ben Slimane l'ouverture des plis relatifs à l' appels d'offres ouverts sur offres des prix pour location du souk d'olive au titre 2020 :

N°A.A.O	Objet de l'appel d'offres	Caution provisoire	Période	Estimation Annuel
01/2020	Location souk d'olive	3000 00	Saison de la récolte d'olive 2020	10000 00 dhs

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service des recettes de la Commune Sidi Aissa ben Slimane, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublic.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 29,27 et 31 n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des recettes de la Commune.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n°2-12-349 précité ; sont celles prévues par l'article 04 de règlement de consultation.

N.B: Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation.
N°6860/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE CASABLANCA-SETTAT
 CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MOHAMMEDIA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/CFR/2020
 OUVERTURE DES PLIS

Le 29/09/2020 à 10h
 Le 29/09/2020 à 10h ; il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des travaux suivants : Contrôle extérieur topographique des travaux de dédoublement de la RN1 du PK318+600 au PK325+800 relevant de la DPETLE de Mohammedia, Préfecture de Mohammedia. (Programme de Développement des Infrastructures Routières dans la Région de Grand Casablanca)

La Caisse pour Financement routier est le maître d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Casablanca Settatt représenté par la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante 14 Avenue des FAR Mohammedia ou peut être retiré auprès de Bureau des marchés de la DPETLE de Mohammedia. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État. Le cautionnement provi-

soire de soumission est fixé à la somme de : (1400,00 DHS) mille quatre cent dirhams; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier. L'estimation des coûts des travaux établis par la DPETLE de Mohammedia est fixée à la somme de : (94 368,00 dhs) Quarante-trois mille trois cent soixante-huit dirhams et zéro centimes TTC. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 4,10 et 11 du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la DPETLE de Mohammedia
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique .

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, cette Direction ne peut être tenue responsable de la non réception du pli. - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article IV du règlement de consultation. NB : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : www.mtpnet.gov.ma

DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE CASABLANCA-SETTAT
 CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MOHAMMEDIA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/CFR/2020
 OUVERTURE DES PLIS LE 29/09/2020 à 14h00
 Le 29/09/2020 à 14h00 ; il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des travaux suivants :

ou peut être retiré auprès de Bureau des marchés de la DPETLE de Mohammedia. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État. Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de : (1000,00 DHS) mille dirhams; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier. L'estimation des coûts des travaux établis par la DPETLE de Mohammedia est fixée à la somme de : (70200,00 dhs) Soixante-dix mille deux cent dirhams et zéro centimes TTC. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 4,10 et 11 du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la DPETLE de Mohammedia
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique .

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, cette Direction ne peut être tenue responsable de la non réception du pli. - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article IV du règlement de consultation. NB : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : www.mtpnet.gov.ma

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE CASABLANCA-SETTAT **CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER**

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MOHAMMEDIA

Contrôle de qualité des travaux de dédoublement de la RN1 du PK318+600 au PK325+800, dans la préfecture de Mohammedia.
 (Programme de Développement des Infrastructures Routières dans la Région de Grand Casablanca)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/CFR/2020
OUVERTURE DES PLIS LE 30/09/2020 à 10h00

Le 30/09/2020 à 10h00 ; il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des travaux suivants :

Contrôle de qualité des travaux de dédoublement de la RN1 du PK318+600 au PK325+800, dans la préfecture de Mohammedia
 (Programme de Développement des Infrastructures Routières dans la Région de Grand Casablanca)

La Caisse pour Financement routier est le maître d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Casablanca Settatt représenté par la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante 14 Avenue des FAR Mohammedia ou peut être retiré auprès de Bureau des marchés de la DPETLE de Mohammedia. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État.

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de : **(11900,00 DHS) Onze mille neuf cent dirhams**; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

L'estimation des coûts des travaux établis par la DPETLE de Mohammedia est fixée à la somme de : **(795048,00 dhs) Sept cent quatre-vingt-treize mille quarante-huit dirhams et zéro centimes TTC.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 9,10 et 11 du règlement de consultation

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la DPETLE de Mohammedia ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit déposer leurs offres par voie électronique .

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, cette Direction ne peut être tenue responsable de la non réception du pli.

Le dossier technique comprend les pièces suivantes :
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

Catégorie	Activité	Qualification
2	CQ	CQ3 , CQ4 et CQ5

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

NB : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : www.mtpnet.gov.ma

N°6857/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION REGIONALE

N°6854/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION REGIONALE

N°6855/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

وزارة الفلاحة وصيد السمك وصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

AVIS RECTIFICATIF AVEC REPORT

APPEL D'OFFRES OUVERT N°11/2020/DPEFLCD/GUE

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guercif) porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres n°11/2020/DPEFLCD/GUE, dont l'ouverture de plis est prévue le 10/09/2020 à 11 h, relatif à : l'exécution des travaux d'Amélioration silvo-pastorale dans la Province de Guercif répartie en Trois (03) lots, apparu dans les quotidiens :

- AL ITTIHAD N° 12.618 en date du 19/08/2020
- LIBERATION N° 9094 en date du 19/08/2020

Est rectifié comme suit :

- L'estimation des coûts des prestations établie par la maitre d'ouvrage pour le lot n°02 est de : **Un Million Deux Cent Dix Huit Mille Quatre Cent Huit (1 218 408,00) Dirhams au lieu d'Un Million Deux Cent Trente Sept Mille Huit Cent (1 237 800,00) Dirhams**
- La date d'ouverture des plis sera reportée pour le 14/09/2020 à 11 h ;
- Modification du dossier d'appel d'offre qui peut être retiré du Bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le reste des paragraphes de l'avis d'appel d'offres cité ci-haut reste sans changement

N°6856/PA

PUBLICATION.
Aux termes d'un acte SSP en date du 05 / 08 / 2020, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont:
Denomination:
« Hironnelles Services»
SARL AU
Objet social :

La prestation de services informatiques; Le développement de logiciels, de sites web et d'applications mobiles pour tiers; La vente de services à valeur ajoutée; Le conseil et la formation en informatique.
Siège social : 410, BD Zerkoutni, Residence Hamad Apt N°1, Casablanca
Durée : 99 ans.
Capital social : 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 dirhams chacune, attribuées à l'associé unique : Mr LEMAITRE Mathias Marc
Exercice social : commence le 01/01 et finit le 31/12
Gérance : Mr LEMAITRE Mathias Marc, de nationalité française titulaire du passeport N°15DC58978, gérant pour une durée illi-

mitée.
RC N° 469859 LE 24/08/2020.
N°6846/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PR PROVINCE DE MARRAKECH-SAFI
SECRETARIAT GENERAL DBM
Avis d'Appel d'offres ouvert N°10/2020/BG

Le 28/09/2020 à 10h00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour
ACHAT DE FOURNITURE POUR MATERIEL INFORMATIQUE ET POUR MATERIEL DE BUREAU POUR LE COMPTE DE LA PROVINCE DE MEDITIOUNA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés),

il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUATRE mille dirhams (4000,00 Dhs)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux Cent quatre vingt dix sept mille dirhams (297 000,00Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés).

• Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N°6847/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FIGUIG
COMMUNE DE FIGUIG

Objet : Avis d'appel d'offre ouvert N° : 05/2020/CF concernant la location des boutiques du centre commercial de la commune de Figuig.

Le 28 Septembre 2020 à 11 H; il sera procédé au bureau du président de la commune de FIGUIG à l'ouverture des plis relatifs aux offres des prix (séance publique) relatif à la location des boutiques suivantes : (5-7-22-24-26-27-30).

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés de la régie de recettes de la commune de Figuig.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux cent DH (200.00 DH).
• Le montant début de location par mois est ce lui fixé dans le Cahier de Charge(CC).

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Cahier de Charge (CC).

• Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs offres contre récépissé.
• Soit les envoyer sous plis recommandés avec accusé de réception.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Le dossier d'appel d'offre du concurrent doit comporter les pièces suivantes :
• Déclaration signée par le

concurrent et indiquant son nom complet, sa qualité, sa résidence, sa profession, et si la personne est morale, il doit préciser sa forme juridique, son capital, l'adresse de son siège social, la valeur locative mensuelle ou annuelle proposée en lettre et en chiffre.

• Récépissé du cautionnement provisoire ou attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu de la précédente.
• copie de cahier des charges signée à la dernière page avec la mention manuscrite – lu et accepté – et paraphé sur toutes les pages.

• copie de du Règlement de Consultation signée à la dernière page avec la mention manuscrite – lu et accepté – et paraphé sur toutes les pages

• La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du candidat.

• Les personnes morales doivent présenter en plus :
• Les statuts et la liste des membres de conseil administratif.

• La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du candidat.

OBSERVATION :
Les participant peuvent participer à d'appel d'offre pour plus d'une boutique mais une fois choisis pour unilseront automatiquement cartés par le reste des boutiques.

N°6848/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 24/2020

Le Lundi 28 Septembre 2020 à 11 Heures , Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les prestations de L'Assistance Technique et Suivi des Travaux de Construction des Bâtiments et Logements Administratifs au niveau de la Province de Youssoufia .
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Trente Mille Dirhams (30 000,00 Dhs) .

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à Six Cent Mille Dirhams TTC (600 000,00 Dhs - TTC) .

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N°

27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;

- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;

- Soit remis , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat d'Agrément délivré par le Ministre de l'Équipement , du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans les domaines suivants :
D 13 ; D 14 ; D 15 ;
D 16 et D 17 .

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de Consultation .

Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de Consultation .

N°6849/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL DBM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°33/bg/2020

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe les concernés par l'Appel d'offre Ouvert N° 33/bg/2020 des modifications suivantes :
1-Certaines Modifications au niveau du Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) et le Règlement de consultation (RC) .
Les autres dispositions sont restées sans changement .

N°6853/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL DBM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°32/bg/2020

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe les concernés par l'Appel d'offre Ouvert N° 32/bg/2020 des modifications suivantes :
1-Certaines Modifications au niveau du Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) et le Règlement de consultation (RC) .
2-L'objet de L'AOO : achat de fourniture pour le matériel technique et informatique au lieu de fourniture pour le matériel technique et informatique
Les autres dispositions sont restées sans changement.

N°6852/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL DBM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°31/bg/2020

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe les concernés par l'Appel d'offre Ouvert N° 31/bg/2020 des modifications suivantes :
1-Certaines Modifications au niveau du Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) et le Règlement de consultation (RC) .
Les autres dispositions sont restées sans changement.

N°6851/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 29/2020

Le Lundi 28 Septembre 2020 à 12 Heures , Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les prestations de Contrôle de Qualité des Travaux de Construction des Bâtiments et Logements Administratifs au niveau de la Province de Youssoufia .

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Vingt Mille Dirhams (20 000,00 Dhs) .
* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à Trois Cent Mille Dirhams / TTC (300 000,00 Dhs - TTC) .

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :
Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement , du Transport , de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Activité /Qualification /Classe) .

Activité	Qualification demandée	Classe minimale demandée
CQ : Contrôle qualité	CQ1	3

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

N°6850/PA

Sport

Les internationaux marocains allument le mercato des clubs européens



Les bonnes performances réalisées par les nombreux internationaux marocains dans les différents championnats européens n'ont pas laissé les clubs du Vieux Continent indifférents. Ces exploits ont incité ces clubs à chercher à les courtiser pour qu'ils rejoignent leurs équipes, menant des négociations secrètes avec les agents des joueurs, d'autant que leurs valeurs marchandes n'ont pas cessé d'augmenter.

La concurrence entre les équipes européennes pour recruter les internationaux marocains n'est pas due au hasard mais elle est plutôt motivée par plusieurs considérations, à savoir le talent de la nouvelle génération des joueurs marocains, leur formation académique, la maturité tactique dont ils ont fait preuve dernièrement, leur adaptation rapide à l'environnement européen et la grande évolution qu'a connue leur niveau. Des critères qui ne feront qu'augmenter leur valeur financière dans les années à venir et leur permettront d'occuper la première place dans le monde arabe et en Afrique.

Le premier transfert du mercato a connu le recrutement de l'international Hakim Ziyech (26 ans) par le club anglais de Chelsea en provenance de l'Ajax d'Amsterdam pour 45 millions d'euros selon des médias anglais. Ces derniers n'ont pas hésité à encenser les statistiques du joueur au pied gauche magique, relevant 8 buts et 21 passes décisives dans les 32 matchs, toutes compétitions confondues, auxquels il a participé.

Cette course s'est traduite par la concurrence entre le Borussia Dortmund et l'Inter Milan afin de s'attacher les services du jeune défenseur marocain Achraf Hakimi, considéré actuellement comme l'un des meilleurs arrières latéraux du monde. Le joueur de 21 ans a choisi, début juillet, de continuer son évolution chez les Nerazzurri sous la direction de l'entraîneur Antonio Conte.

Le même scénario s'est produit entre le Napoli et la Fiorentina pour le milieu de terrain des Lions de l'Atlas, Sofiane Amrabet. La Viola a annoncé, fin janvier dernier, avoir signé officiellement un contrat avec l'international marocain

venant du Hellas Vérone pour 18 millions d'euros, alors qu'il était proche de rejoindre les rangs du club napolitain.

La Fiorentina parie sur sa nouvelle recrue pour apporter une valeur ajoutée à l'équipe, après avoir été choisi meilleur joueur du Hellas Vérone la saison précédente. Le joueur marocain a également été choisi dans l'équipe type du Calcio et classé 8ème meilleur joueur dudit championnat selon le journal "La Gazzetta dello Sport".

Afin de changer d'ambiance et d'avoir plus de temps de jeu, l'international marocain Zouhir Fedal, âgé de 31 ans, a préféré quitter le Real Betis pour le Sporting Lisbonne, dans le cadre d'un contrat qui s'étend sur deux saisons avec possibilité de renouvellement pour 2,7 millions d'euros. Le club portugais a exprimé son souhait de recruter le défenseur marocain, suite au niveau impressionnant dont il a fait preuve à l'Español, Levante, au Deportivo Alaves, avant de rejoindre le Real Betis, sans oublier son expérience réussie en Italie avec Parma, Palermo et Sienna.

Si un certain nombre de joueurs ont déjà choisi leur destination pour la saison prochaine, l'avenir d'autres est toujours incertain. C'est le cas de Yassine Bounou, qui a mené Séville à remporter le titre de l'Europa League contre l'Inter Milan.

À ce propos, les médias néerlandais ont révélé récemment que le PSV Eindhoven était intéressé par les services de Bounou, encore lié par un contrat avec l'équipe de Girona et dont le prêt à Séville se termine à la fin de la saison en cours, proposant une offre de 2,2 millions d'euros après une première tentative qui n'a pas abouti lors du mercato d'hiver.

Selon le journal "Marca", le FC Séville a exprimé son intention de recruter définitivement le joueur de 29 ans, ce qui lui coûtera 4 millions d'euros.

En Turquie, les journaux locaux ont rapporté que l'international marocain Mounir Mohamedi, gardien de but du club espagnol de Malaga, est sur le point de

renforcer l'équipe de Besiktas.

Par ailleurs, les journaux "Mundo Deportivo" et "Diario Sevilla" ont confirmé que l'arrière gauche marocain Hamza Mendyl, joueur du club allemand de Schalke, se trouve désormais sur le radar du Real Betis.

Les mêmes sources ont révélé que l'équipe andalouse espère persuader les responsables du club allemand de renouer aux services du joueur de 22 ans, qui a joué la saison dernière en

Ligue française avec Dijon, en vue de le recruter.

Les prochains jours révéleront de nouveaux transferts, dont les négociations se tiennent en discrétion. On peut citer, à titre d'exemple, Noussair Mazraoui, le jeune défenseur de l'Ajax Amsterdam (12 millions d'euros), Selim Amallah, le milieu de terrain du Standard de Liège (5 millions d'euros), entre autres.

Par Omar Chlih
(MLP)

La pole position pour la FRMF sur la scène continentale

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a occupé la tête du classement des Associations membres (AMs) de la Confédération africaine de football (CAF) publié, mardi 1er septembre 2020, qui détermine le nombre de clubs représentant l'AMs en Ligue des champions et en Coupe de la CAF.

Le classement des Associations membres de la CAF est basé sur la performance de leurs représentants en Ligue des champions de la CAF Total et en Coupe de la Confédération de la CAF Total sur une période de cinq ans. Les 12 meilleurs AMs sont éligibles pour engager deux équipes chacune dans les deux compétitions interclubs.

La FRMF a dominé le classement avec 180 points devant les clubs égyptiens (147 pts) et les clubs tunisiens (140 pts).

Selon les règlements de la CAF, le club vainqueur de la Ligue des champions est crédité de six points contre cinq pour le finaliste. Les clubs éliminés en demi-finale sont crédités de quatre points chacun contre trois points pour les clubs éliminés en quart de finale, deux pour les clubs 3ème du groupe et un point pour le dernier du groupe.

En Coupe de la CAF, la CAF attribue cinq points au club vainqueur de la Coupe, quatre au club finaliste, trois aux clubs éliminés en demi-finale, deux aux clubs éliminés en quart de finale, un point aux 3èmes du groupe et un demi point au 4ème du groupe.

Le classement est le suivant :

1. Maroc – 180 points
2. Egypte – 147 points
3. Tunisie – 140 points
4. République démocratique du Congo – 83 points
5. Algérie – 81 points
6. Afrique du Sud – 68,5 points
7. Zambie – 43 points
8. Nigeria – 39 points
9. Guinée – 38 points
10. Angola – 36 points
11. Soudan – 29,5 points
12. Libye – 16,5 points

Source : frmf.ma

Le retour de Rakitic au Séville FC



Le milieu de terrain international croate Ivan Rakitic (32 ans) a quitté le FC Barcelone pour revenir dans le club qui l'a révélé au grand public, le Séville FC, a annoncé mardi le club catalan.

"Le FC Barcelone et le Séville FC sont parvenus à un accord portant sur le transfert du joueur Ivan Rakitic. L'équipe andalouse paiera au FC Barcelone 1,5 million d'euros plus 9 en bonus", a indiqué le Barça dans un communiqué.

Rakitic, qui n'entrait pas dans les plans du nouvel entraîneur néerlandais Ronald Koeman pour la saison 2020-2021 selon la presse espagnole, va donc quitter le Barça après six années passées dans les rangs blaugranas, pour retourner au Séville FC qu'il avait quitté en 2014 pour rallier la Catalogne.

Rakitic "revient à la maison" jusqu'en 2024, a pour sa part précisé le club andalou dans son communiqué, et a consenti un effort financier important pour revenir dans son club de cœur, d'après les médias spécialisés.

Au Barça, l'international croate (106 séls et 15 buts en sélection), s'est forgé un palmarès bien garni : une Ligue des champions (2015), quatre championnats d'Espagne (2015,

2016, 2018, 2019), quatre Coupes du Roi (2015, 2016, 2017, 2018), deux Supercoups d'Espagne (2016, 2018), un Mondial des clubs (2015) et une Supercoupe d'Europe (2015).

Il est aussi vice-champion du monde 2018 avec la Croatie, défaits (4-2) par la France en finale à Moscou.

Il revient à Séville, le club avec qui il a remporté la Ligue Europa en 2014 sous les ordres d'Unai Emery, pour pallier le départ de l'ex-international argentin Ever Banega (32 ans, 65 séls.), parti jouer pour le club saoudien de Riyad Al-Shabab.

Troisième recrue estivale du coach sévillan Julen Lopetegui après Suso (option d'achat activée après le prêt de l'AC Milan) et Oscar Rodriguez (en provenance du Real Madrid), Rakitic fera connaissance notamment avec le jeune défenseur central français Jules Koundé (21 ans), et retrouvera son ancien compère Jesus Navas (34 ans).

"C'est une grande nouvelle. C'est une très bonne personne, il a déjà beaucoup apporté à Séville et apportera encore beaucoup j'en suis sûr, après avoir fait un très bon passage au Barça. En tant que footballeur et comme personne, il est tout simplement énorme", a réagi

le latéral international espagnol ce mardi en conférence de presse avec la sélection espagnole, avant le début de la Ligue des nations jeudi en Allemagne.

Pendant ses années en Catalogne, Rakitic n'a pas cessé de prouver son amour pour le club andalou. Son dernier fait d'armes : interviewé à la télévision espagnole le soir du sacre de Séville en C3 le 21 août dernier peu avant

minuit, Rakitic, sur sa terrasse, n'a pas hésité à plonger tout habillé dans sa piscine en direct pour célébrer la victoire sévillane.

Il pourra à nouveau croiser la route du Barça en Ligue des champions, compétition pour laquelle le Séville FC a réussi à se qualifier après sa 6e victoire en Ligue Europa le 21 août dernier contre l'Inter Milan (3-2) à Cologne.

L'Inter exclut la possibilité de recruter Messi

Recruter le sextuple ballon d'or Lionel Messi n'est pas dans les objectifs ni dans les moyens de l'Inter Milan, a assuré mardi un responsable du vice-champion d'Italie.

"Je ne sais pas d'où peuvent venir certaines idées", a affirmé sur Sky Sport Piero Ausilio, directeur sportif de l'Inter, l'un des clubs cités, avec Manchester City et le Paris SG, comme une destination possible pour la star argentine en cas de départ du Barça.

"Aucun entraîneur, aucun président, ne voudrait pas de Messi dans son équipe. Mais la réalité est très différente...", a-t-il ajouté, à l'occasion de l'ouverture officielle du marché des transferts en Italie.

"Notre réalité, c'est celle d'un marché prudent", basé sur des ventes de joueurs avant de pouvoir investir, a souligné le dirigeant nerazzurro.

Il en a profité pour confirmer des négociations en cours avec la Roma pour recruter le défenseur Aleksandar Kolarov et pour exclure tout départ de l'attaquant argentin Lautaro Martinez, pour lequel le FC Barcelone avait fait part de son intérêt il y a plusieurs mois.

Le marché des transferts fermera le 5 octobre.

Top départ d'une saison sans répit pour les Bleus

Ligue des champions, Championnat, Coupes, rassemblements internationaux, Euro voire Jeux olympiques... Pour les joueurs de l'équipe de France, la saison 2020-2021 s'annonce surchargée comme jamais, obligeant l'encadrement des Bleus, déjà remonté contre les "cadences infernales", à composer pour limiter les risques.

Chaque rentrée, la même rengaine. Lorsque le sélectionneur Didier Deschamps convoque ses joueurs pour le premier rassemblement autumnal, la question de la surcharge du calendrier revient systématiquement sur la table, entre blessures en cascade toujours plus tôt dans la saison et autres appels à la prudence de la part de clubs inquiets pour la santé de leurs joueurs.

Ce mois de septembre ne fait pas exception. Pis, il exacerbe encore plus les interrogations, après un printemps et un été complètement chamboulés par la pandémie de coronavirus.

Lundi, certains Bleus sont arrivés au centre d'entraînement de Clairefontaine avec près d'une quinzaine de matches officiels dans les jambes depuis la reprise du football post-confinement. Du jamais vu, même lors des étés de Coupe du monde.

Anthony Martial, par exemple, a joué quatorze rencontres avec Manchester United depuis le 19 juin, entre championnat anglais à terminer et demi-finale perdue de Ligue Europa le 16 août !

Pour d'autres, l'inquiétude concerne plutôt les échéances à venir. L'horizon de Kylian Mbappé, à peine remis d'une blessure à une cheville et du tournoi final de Ligue des champions, est composé de six rencontres entre le 5 et le 20 septembre - deux avec les Bleus, quatre avec le Paris SG - et ce, alors que ni la Ligue des champions, ni la Coupe de France n'ont repris. Deux d'entre elles - France-Croatie le 8 et Lens-PSG le 10 - ne seront séparées que de 48 heures...

"Tout cela n'est pas très compatible. Le calendrier dans des saisons normales est déjà chargé, voire surchargé. Il va l'être encore plus", déplore Deschamps*.

Le sélectionneur est confronté à des disparités physiques inédites dans son groupe de 23 joueurs, en plus des cas de contamination au Covid-19 (Paul Pogba et Houssem Aouar).

Ceux qui ont joué tout l'été pour terminer leurs championnats, comme Raphaël Varane (Real Madrid) ou Clément Lenglet (Barcelone), n'ont même pas repris l'entraînement en club.

Ceux qui n'ont pas repris au printemps, comme les Rennais Eduardo Camavinga et Steven Nzonzi, sont au contraire dans le vif du sujet en club depuis plusieurs semaines, avec un calendrier sans répit jusqu'à l'Euro dont la finale est programmée le 11 juillet 2021. Soit quasiment douze mois pleins, avec une trêve minuscule à Noël.

"Il y aura forcément une période où la fatigue se fera sentir, peut-être plus tôt", imagine Deschamps. "Comment faire ? On subit, les joueurs aussi. Ils doivent faire très attention à tout ce qu'ils font hors terrain dans la récupération, l'alimentation. Mais même en faisant tout on est pas à l'abri de blessures. Cette cadence infernale peut créer des problèmes sur la santé physique des joueurs**".

Si le sélectionneur répète régulièrement qu'il n'est "pas là pour prendre des risques", il sait aussi qu'après quasiment dix mois sans rassemblement, chaque minute de jeu sera une minute de plus pour préparer l'Euro.

Heureusement pour lui, les matches reportés du printemps seront en partie reprogrammés à l'automne, avec trois rencontres au lieu de deux en octobre et novembre. De quoi agrandir la marge de manoeuvre, malgré la suppression par l'UEFA de la règle provisoire

des cinq remplacements par match mise en place pour soulager les organismes, une décision "qui ne nous aide pas" selon l'entraîneur basque.

Deschamps n'a pas l'habitude de pousser des coups de gueule, mais lorsqu'il s'agit de l'intégrité physique de ses champions du monde, il ne mâche pas ses mots.

Il l'a fait pour critiquer la décision de positionnement de Lens-PSG 48 heures après France-Croatie, un choix "génant, surprenant, embêtant"; et pour souligner les avantages du championnat allemand à 18 équipes, au lieu de 20 en France, Angleterre, Espagne ou Italie.

"Cela leur fait quatre matches en moins, cela leur donne du temps de récupération, une plus longue trêve en hiver", a-t-il lancé jeudi. "Regardons ce qui se fait ailleurs et marche plutôt bien".

*NDLR: Cette déclaration a été fournie par la FFF qui, invoquant la crise sanitaire, a décidé de ne pas organiser de conférences de presse en présence de journalistes ou de visioconférences, ni de leur ouvrir les entraînements à l'exception des veilles de match. Elle a demandé aux médias de transmettre leurs questions à son service de communication qui les a relayés.

La règle du mètre de distance est trop rigide et doit s'adapter aux situations

La règle des 1 ou 2 mètres de distanciation physique pour se protéger du Covid-19 est obsolète et il faut plutôt adapter les mesures à la situation, selon la ventilation des lieux ou le fait qu'on y parle plus ou moins fort, juge une étude.

"La distanciation physique ne doit être vue que comme l'un des pans d'une approche de santé publique plus large", écrivent les auteurs de ces travaux publiés cette semaine par la revue médicale BMJ.

Selon eux, il faut prendre en compte un ensemble de facteurs pour déterminer si la distance d'un ou deux mètres conseillée par les autorités sanitaires est suffisante, insuffisante, voire superflue dans les situations les moins à risque.

Ces facteurs sont la ventilation et la densité d'occupation des lieux, le temps d'exposition, le port ou non du masque ou encore le niveau sonore auquel parlent les personnes présentes (plus il est élevé, plus elles exposent loin des gouttelettes salivaires potentiellement chargées en virus).

"Plutôt qu'une règle de distanciation physique unique et rigide, nous proposons des recommandations graduées qui reflètent mieux la combinaison des multiples facteurs déterminant le risque", poursuivent ces experts de l'Université d'Oxford

(Royaume-Uni) et du MIT (Massachusetts Institute of Technology, aux Etats-Unis).

"Cela offrirait une meilleure protection dans les situations les plus à risque, mais aussi une plus grande liberté dans les situations les moins à risque, ce qui permettrait potentiellement un retour à la normale dans certains aspects de la vie économique et sociale", poursuivent-ils.

Ces chercheurs proposent un tableau qui synthétise le risque de transmission selon ces facteurs.

Par exemple, dans un endroit bien ventilé où la densité de population est élevée, le risque est faible si les gens portent un masque, parlent sans crier et restent sur les lieux peu longtemps.

Le risque augmente en revanche si les personnes crient ou chantent (même avec un masque et même sur une courte période).

Et il devient élevé si elles n'ont pas de masque.

Selon ce tableau, la mauvaise ventilation d'un endroit clos est un facteur de risque majeur, masque ou pas.

Les auteurs de l'étude font valoir que la distance de 1 ou 2 mètres conseillée selon les pays est basée sur "de la science obsolète".

Cette règle établie pour d'autres maladies infectieuses trouve selon eux



ses origines dès le XIXe siècle, et a été affirmée dans les années 1940.

Son socle est l'existence de grosses gouttelettes salivaires qui tombent au sol après avoir été exhalées par le malade, par opposition aux

aérosols, fines particules qui restent en suspension. On sait que les premières sont responsables de la transmission du Covid-19, et on suspecte les deuxièmes de l'être aussi.

Mais selon les auteurs de l'étude,

cette "dichotomie" entre grosses gouttelettes et aérosols est artificielle: quelle que soit leur taille, la distance qu'elles peuvent atteindre dépend fortement d'autres facteurs, à commencer par les flux d'air.

Cornes de gazelles



Ingrédients

- 500g d'amandes en poudre
- 250g de sucre en poudre
- 1 pincée de cannelle en poudre
- 2 cuillères à soupe de beurre fondu
- 2 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger
- 300g de farine
- 1 pincée de sel

Préparation

Versez la farine et le sel dans un saladier et creusez un puits au centre. Versez-y le beurre fondu et 1 cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger, puis mélangez en ramenant la farine au fur

et à mesure vers le centre. Pétrissez pendant une dizaine de minutes, en rajoutant éventuellement un peu d'eau.

Mélangez les amandes en poudre, la cannelle, 1 cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger et le sucre dans un saladier.

Travaillez le mélange jusqu'à l'obtention d'une pâte compacte mais souple. Prélevez des boules de pâte d'amande de la taille d'une noix et formez des petits boudins effilés aux extrémités. Partagez la pâte en morceaux de la taille d'une petite orange. Sur le plan de travail fariné, étalez chaque morceau de pâte au rouleau à pâtisserie, en un long rectangle de 1 mm d'épaisseur.

Posez les boudins de pâte d'amande au milieu de chaque rectangle de pâte, dans la longueur, en les espaçant de 3 à 4 cm. Humectez la pâte tout autour et repliez-la pour recouvrir la farce. Soudez la pâte puis découpez en demi-cercle autour de chaque tas de farce. Préchauffez le four à 150°C (th. 5). Courbez chaque petit chausson en forme de croissant et rangez-le sur une plaque huilée. Enfouissez et faites cuire 10 à 15 minutes: les cornes de gazelle doivent à peine dorer.

Une nouvelle théorie sur l'origine de l'eau sur Terre

L'eau recouvre 70% de la surface de la Terre et est cruciale à la vie, mais comment elle y est arrivée fait l'objet d'un vieux débat scientifique.

Une équipe de chercheurs français a apporté sa pierre à l'édifice jeudi en affirmant que notre planète aurait été, dès son origine, riche en eau, vraisemblablement contenue en abondance dans les roches qui l'ont constituée.

La cosmochimiste Laurette Piani, qui a dirigé cette étude du Centre de recherches pétrographiques et géochimiques (CNRS/Université de Lorraine) publiée dans la revue Science, a expliqué à l'AFP que cette découverte battait en brèche la thèse dominante selon laquelle l'eau aurait été apportée plus tardivement par des astéroïdes et comètes ayant bombardé une Terre initialement sèche.

Cette hypothèse était favorisée par les températures trop élevées du Système solaire qui auraient empêché que l'eau condense et s'agglomère aux autres solides sous forme de glace.

Les chercheurs français se sont penchés sur des météorites appelées chondrites à enstatite qui ont la particularité d'avoir une composition chimique proche de celle de la Terre. Ce qui indique qu'elles sont similaires aux

roches qui en faisaient partie dès sa formation. En mesurant le contenu en hydrogène de 13 de ces météorites relativement rares, l'équipe a constaté que les roches primitives de la planète bleue en décalaient suffisamment pour lui fournir au moins trois fois la masse d'eau de ses océans, voire plus encore.

"Nous avons découvert que la composition isotopique de l'hydrogène des chondrites à enstatite était similaire à celle de l'eau stockée dans le manteau terrestre", a dit Laurette Piani. La composition isotopique des océans est pour sa part compatible avec un mélange contenant 95% d'eau de ces chondrites, un élément supplémentaire étayant la thèse selon laquelle elles sont à l'origine de l'eau terrestre.

Les auteurs ont également trouvé que les isotopes de l'azote de ces météorites sont similaires à ceux de la Terre initialement sèche.

Selon Laurette Piani, cette étude n'exclut pas un apport ultérieur en eau par d'autres sources, comme des comètes, mais elle insiste sur le fait que les chondrites à enstatite ont contribué de manière significative dès la formation de la planète.

Ce travail "apporte une pièce cruciale et élégante à ce puzzle", a écrit Anne Peslier, chercheuse à la Nasa, dans un éditorial qui accompagne l'étude.